





BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE

DE

GÉOGRAPHIE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

C. KNAPP

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE A L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

TOME XXIX

1920



AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

QUAI DU MONT-BLANC, 2

NEUCHÂTEL

1920

Droits de traduction et de reproduction réservés.



# AVIS IMPORTANTS

## Dons, legs et subventions, faits à la Société Neuchâteloise de Géographie.

- |   |  |
|---|--|
| 1890 Madame veuve Zélim Perret.                                     | 1913 M <sup>me</sup> Léon Du Pasquier, Neuchâtel.            |
| 1890 Conseil d'Etat de Neuchâtel.                                   | 1913 M <sup>lle</sup> Germaine Du Pasquier, Neuchâtel.       |
| 1893 Général de divis. Parmentier, à Paris.                         | 1913 M <sup>me</sup> Jéquier de Pierre, Neuchâtel.           |
| 1893 M <sup>r</sup> Alfred Borel, à Neuchâtel.                      | 1913 M <sup>r</sup> G.-A. Clerc, Neuchâtel.                  |
| 1893 M <sup>r</sup> Paul Robert, Fontainemelon.                     | 1913 M <sup>r</sup> Antoine Borel, San-Francisco.            |
| 1897 Anonyme de Neuchâtel.  | 1913 M <sup>r</sup> le comte de Périgny, Paris.              |
| 1898 Anonymes de Neuchâtel.   | 1913 M <sup>r</sup> Auguste Leuba, Buttes.                   |
| 1898 M <sup>r</sup> Henri Junod, à Neuchâtel.                       | 1913 M <sup>r</sup> C. Biermann, Le Mont s. Lausanne.        |
| 1903 M <sup>r</sup> Louis Basset, à Bucarest.                       | 1913 M <sup>r</sup> L. Walser, Cossonay.                     |
| 1903 M <sup>r</sup> Henri Dupasquier, à Vevey.                      | 1913 M <sup>r</sup> le D <sup>r</sup> de Quervain, Berne.    |
| 1903 M <sup>r</sup> Félix Bovet, à Grandchamp.                      | 1913 M <sup>r</sup> W. Schmid, Neuchâtel.                    |
| 1903 M <sup>r</sup> Alfred Borel, à Neuchâtel.                      | 1913 M <sup>r</sup> Paul Robert, Fontainemelon.              |
| 1904 M <sup>r</sup> Henri Delachaux, La Plata.                      | 1913 M <sup>r</sup> R. Matthey, Neuchâtel.                   |
| 1904 M <sup>me</sup> C.-A. Philippin, à Neuchâtel.                  | 1913 M <sup>r</sup> Alfred Rychner, Neuchâtel.               |
| 1905 M <sup>r</sup> Lavoyer, à Izium (Russie).                      | 1913 M <sup>r</sup> J. Attinger, Neuchâtel.                  |
| 1906 M <sup>lle</sup> Sophie Du Pasquier, à Neuchâtel.              | 1913 M <sup>r</sup> le D <sup>r</sup> Scott Keltie, Londres. |
| 1907 M <sup>me</sup> Henri Jacottet, à Chez-le-Bart.                | 1913 M <sup>r</sup> Alfred Borel, Neuchâtel.                 |
| 1908 M <sup>r</sup> Alfred Borel.                                   | 1913 S. A. I. le prince R. Bonaparte, Paris.                 |
| 1909 Anonymes de Neuchâtel.   | 1913 M <sup>r</sup> J. Montandon.                            |
| 1910 Conseil communal de Neuchâtel.                                 | 1913 M <sup>r</sup> Al. Reymond.                             |
| 1910 M <sup>r</sup> Louis Basset, Bucarest.                         | 1913 M <sup>lles</sup> Rosalie et Yvonne Jéquier.            |
| 1910 M <sup>r</sup> Ernst Carol, Neuchâtel.                         | 1913 M <sup>r</sup> Christol, Paris.                         |
| 1913 M <sup>r</sup> Russ-Suchard, Neuchâtel.                        | 1913 M <sup>r</sup> G.-A. Clerc, Neuchâtel.                  |
| 1913 M <sup>r</sup> F. de Rutté, Neuchâtel.                         | 1914 M <sup>r</sup> F. de Perregaux, Neuchâtel.              |
| 1913 M <sup>r</sup> Léopold Dubois, Bâle.                           | 1914 M <sup>lle</sup> C. Clerc, Neuchâtel.                   |
| 1913 R. Père Morice, Winnipeg (Manitoba).                           | 1915 M <sup>r</sup> G.-A. Clerc, Neuchâtel.                  |
| 1913 M <sup>r</sup> le D <sup>r</sup> Alb. de Pourtalès, Neuchâtel. | 1916 M <sup>lle</sup> Cécile Clerc, Nice.                    |
| 1913 M <sup>lle</sup> C. Clerc, Neuchâtel.                          | 1916 M <sup>r</sup> James Colin, Neuchâtel.                  |
| 1913 M <sup>r</sup> G. Michel, Fribourg.                            | 1917 M <sup>r</sup> Antoine Borel, San-Francisco.            |
| 1913 M <sup>r</sup> Schinz, Neuchâtel.                              | 1918 Anonyme, Neuchâtel.                                     |
| 1913 M <sup>r</sup> Fréd.-A. Wengen, Marin.                         | 1918 M <sup>r</sup> Henri Bühler, La Chaux-de-Fonds.         |
| 1913 M <sup>r</sup> Louis Michaud, Neuchâtel.                       | 1918 Fabrique Suchard S. A., Neuchâtel.                      |

**Adjonction à l'article 3 du Règlement. Sont nommés membres à vie les personnes qui opèrent un versement unique de fr. 100.—.**

La Société ne prend sous sa responsabilité aucune des opinions émises par les auteurs des articles insérés dans le *Bulletin*.

Les lettres et communications diverses, ainsi que les Bulletins, Revues, Cartes, etc., doivent être adressés à M<sup>r</sup> C. KNAPP, à *Neuchâtel (Suisse)*, archiviste-bibliothécaire de la Société.

Il sera rendu compte de tous les ouvrages dont il aura été envoyé un exemplaire à l'archiviste-bibliothécaire.

En cas de changement de qualité ou d'adresse, on est prié d'en aviser l'archiviste-bibliothécaire. Les membres effectifs de la Société sont rendus attentifs aux dispositions de l'article 7 du Règlement: **Toute démission devra être annoncée par lettre au Comité avant le 31 décembre.**

L'envoi du Bulletin aux Sociétés correspondantes tient lieu d'accusé de réception.

**Les personnes qui inséreront une annonce à la fin du volume auront droit à un exemplaire gratuit du Bulletin.**

Prix des annonces: la page, fr. 50 —; la demi-page, fr. 30 —. La grande diffusion du *Bulletin*, en Suisse et dans tous les pays du monde, assure aux annonces la plus large publicité.

La Société recommande ses collections diverses à la bienveillance de ses membres. Elle prie aussi les explorateurs et géographes de bien vouloir lui faire parvenir leur photographie, avec, au dos, une courte notice autographe.

La Société est disposée à racheter, au prix de fr. 5 — l'exemplaire, les tomes I à VII du *Bulletin*. Adresser les offres à M<sup>r</sup> C. Knapp, 2, Quai du Mont-Blanc, Neuchâtel.



BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE  
DE GÉOGRAPHIE



BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE  
DE  
GÉOGRAPHIE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

C. KNAPP

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE A L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL



AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ  
QUAI DU MONT-BLANC, 2  
NEUCHÂTEL  
1920

Droits de traduction et de reproduction réservés.





---

NEUCHÂTEL — IMPRIMERIE ATTINGER FRÈRES

---



L'ABBÉ PETITOT  
ET  
LES DÉCOUVERTES GÉOGRAPHIQUES  
AU CANADA <sup>1</sup>

Étude géographico-historique par le R. P. A. G. MORICE, O. M. I.

I

NOTES BIOGRAPHIQUES.

Le 20 mai 1917 s'éteignait, à Mareuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne), un homme qui avait bien mérité de la géographie, non moins que de la plupart des sciences anthropologiques. Sa vie avait été des plus mouvementées. Intelligence supérieure, imagination de feu et véritable bourreau de travail, l'abbé Émile Petitot, dont notre Société déplore la perte, avait vu plus d'une fois les géographes suspendus à ses lèvres, fascinés par la hardiesse de ses vues et l'habileté avec laquelle il les défendait dans tous ses écrits.

Il naquit en 1839 au diocèse de Marseille. Il entra de bonne heure dans la congrégation des missionnaires Oblats de Marie Immaculée, à N.-D. de l'Osier (Isère), où il venait de faire son noviciat, et fut peu après ordonné prêtre à Marseille.

C'était à la fin de 1861. Au printemps de l'année suivante, le jeune prêtre fut au comble du bonheur lorsque ses supérieurs l'envoyèrent dans les missions d'outre-mer.

<sup>1</sup> Cette Notice aurait dû paraître beaucoup plus tôt dans notre *Bulletin*. Différentes circonstances en ont retardé l'impression. (Voir *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, tome XX, 1909-1910, pages 142-456. Dates importantes pour l'histoire de la Découverte géographique du Canada, par Émile Petitot.) *Rédaction*.



Sa première destination était la Colombie Britannique. Mais une circonstance imprévue lui fit échanger ce lointain champ de travail contre celui originellement destiné à un confrère, le R. P. J.-M. Le Jacq, O. M. I., que je devais moi-même remplacer au lac Stuart.

Le 26 mai 1862, le P. Petitot venant de Saint-Paul, Minnesota, s'arrêtait quelque temps à Saint-Boniface, d'où il s'enfonçait dans les immensités du Nord canadien. Après un long et pénible voyage, il faisait, au mois d'août suivant, connaissance avec le majestueux Mackenzie et sa vallée que, pendant treize ans, il allait parcourir dans tous les sens.

Il atteignit les grandes steppes du Nord en compagnie du P. Émile Grouard.

Il n'entre pas dans mon plan de donner ici une esquisse même rapide de la carrière de l'abbé Petitot comme missionnaire-explorateur. Qu'il me suffise de dire que treize ans de séjour dans l'Amérique du Nord le firent connaître comme géographe, ethnologue et linguiste d'un réel mérite.

Doué d'une grande facilité pour l'étude des langues, l'abbé Petitot réunit les matériaux d'un Dictionnaire de trois dialectes dénés, ainsi que les éléments d'un vocabulaire esquimau, que la munificence d'un ami des lettres et des sciences, M<sup>r</sup> Alphonse Pinart, lui permit de publier. Outre de précieuses notes géographiques et ethnographiques, il avait encore dans ses cartons une superbe carte manuscrite des vallées de l'Athabaska et du Mackenzie. La publication de ces divers travaux l'obligea à rentrer en Europe.

C'était en septembre 1875, époque de la tenue à Nancy du premier Congrès international des Américanistes. Sans le chercher d'aucune manière, le P. Petitot fut appelé à jouer un rôle prépondérant dans ces assises solennelles de la science, où s'émettaient librement sur l'origine de ses chers Indiens des théories dont l'invraisemblance n'avait d'égale que l'assurance de leurs partisans : savants de bonne foi, sans doute, mais qui n'avaient jamais vu de Peaux-Rouges, qui en ignoraient les langues et n'auraient pu distinguer un Déné d'un Iroquois.

Le missionnaire fraîchement arrivé des terres glacées du Nord américain y défendit admirablement la non autochtonie des races indiennes et conclut discrètement à leur origine asiatique.



Il fit si bien que le président temporaire du Congrès, un savant autrichien, ne put s'empêcher de rendre « hommage au zèle et à l'érudition du R. P. Petitot », témoignage dont fait foi le compte rendu du Congrès<sup>1</sup>, et sur lequel le même savant renchérit encore à une séance subséquente, lorsque, parlant de cet ecclésiastique, il loua publiquement les « remarquables travaux qu'il sut mener à bonne fin tout en remplissant ses devoirs de missionnaire, et la vaillance avec laquelle il défendit pied à pied la thèse du peuplement du continent américain par des immigrations asiatiques ». <sup>2</sup>

Entre temps, s'imprimait sa belle carte géographico-ethnographique par les soins de la Société de Géographie de Paris, à laquelle il venait d'offrir un long mémoire sur l'Athabaska-Mackenzie.

Une fois seulement, dans des pages que je voudrais pouvoir citer en entier, il donne libre carrière à sa verve méridionale, et décrit avec son cœur autant qu'avec son esprit les conditions climatiques du pays lointain dont il est évidemment épris. Je ne puis résister à la tentation de reproduire ici les lignes qu'il consacre au phénomène de l'aurore boréale dans les régions subarctiques, ne serait-ce que parce qu'elles me rappellent à moi-même des nuits dont le seul souvenir suffit à me faire tressaillir d'un bonheur tempéré de regrets *et haec meminisse juvabit*.

« Si, dit-il, l'on élève ses regards vers l'Ourse glacée qui tourne sans cesse dans la voûte céleste comme sur un pivot, l'œil est ravi et ébloui du spectacle sublime et multiforme que le magnétisme terrestre, en connexion avec les forces électro-dynamiques, produit dans l'éther assombri par la nuit. Brillante couronne terrestre ou aigrettes innombrables, semblables aux feux Saint-Elme se jouant à la cime des mâts; zones d'or capricieusement ondulées, ou bien serpents livides aux reflets métalliques et chatoyants, qui glissent silencieusement et avec un éclat toujours renaissant dans les profondeurs des espaces; arcs-en-ciel concentriques et immobiles ou bien aurores aux mille rayons rutilants et irrisés; coupoles splendides et diaphanes qui illuminent le ciel entier et tamisent toutefois la lumière sidérale; nuées sanglantes et lugubres dans leur immo-

<sup>1</sup> *Compte Rendu de la Première Session*, vol. I<sup>er</sup>, p. 143. Nancy, 1875.

<sup>2</sup> *Ibid.*, vol. II, p. 327.



bilité ; bandes polaires longues et blanches qui s'étendent en ligne droite d'un bout à l'autre de l'horizon, comme une route de nacre tracée dans le sombre azur pour le char de Phébé ; frêles et incertaines nébuleuses suspendues comme un voile de gaze à des hauteurs incommensurables, la lumière arctique, protégée aérien, revêt toutes ces formes, réjouit l'œil de tous ces feux, se prête à toutes ces combinaisons merveilleuses ».<sup>1</sup>

Voici maintenant comment il décrit les merveilles dues au froid qui sévit dans ces régions déshéritées de la fortune :

« L'aurore boréale s'évanouit-elle, la lune radieuse demeure, une lune qui ignore son coucher comme le Lucifer dont parlent les saints livres, une lune qui transforme en jour les longues nuits du solstice d'hiver. Tantôt elle s'entoure de halos et de couronnes lumineuses ; tantôt elle se multiplie par le mirage de la parasélène. Vous représentez-vous ces nuits si calmes, si silencieuses que les battements du cœur deviennent perceptibles, si froides que les arbres de la forêt éclatent et se fendent sous leur impression et que l'haleine produit en s'exhalant à travers l'air dense un bruissement semblable à celui d'une baguette que l'on agite ; vous les figurez-vous embellies par la décoration fantastique que forme la lumière en se jouant à travers les frimas dont la végétation endormie est revêtue et que la pierre a aussi acceptée ? Pyramides de cristal, lustres éblouissants suspendus sur nos têtes, prismes, gemmes de toutes sortes brillant de mille feux, colonnes d'albâtre, stalactites et stalagmites à l'aspect saccharin et vitreux entremêlés de guipures et de festons, de dentelles et de découpures d'un duvet immaculé ; arcades, clochetons, pendentifs, pinacles, toute une architecture de glace et de neige : je me trompe, d'escarboucles et de pierres précieuses que la lune caresse de ses rayons mystérieux.

« Le voyageur qui erre dans ces bocages cristallisés se demande s'il est bien une créature en chair et en os, et s'il n'a pas émigré dans le pays des fées et des songes ».<sup>2</sup>

Les ouvrages que l'abbé Petitot publia alors lui valurent, outre les palmes d'Officier d'Académie, les appréciations flatteuses de différents corps savants. Le *Journal officiel de la*

<sup>1</sup> *Géographie de l'Athabaska-Mackenzie et des Grands Lacs du Bassin Arctique*, p. 101. Paris, 1875.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 102.



*République française* annonçant lui-même la prochaine apparition de sa carte géographique, en parla comme d'un docu-



FIG. 1. — L'ABBÉ PETITOT EN COSTUME LOUCHEUX

ment renfermant « une quantité considérable d'indications neuves et intéressantes », et le secrétaire d'une confédération



de sociétés savantes exposait ainsi la carrière du courageux missionnaire et les résultats encourageants où elle l'avait conduit :

« Le comité n'a jamais voulu laisser dans l'ombre les services rendus à la science par les explorateurs des pays lointains. Aussi n'a-t-il pas essayé de se défendre de l'intérêt qu'inspirent les études, les observations, les longues courses d'un missionnaire dans les régions arctiques de l'Amérique. Treize ans, le P. Petitot a vécu ou chez les Esquimaux, ou chez les Indiens des terres voisines de la Mer Glaciale. Dix fois il a parcouru la longue vallée du Mackenzie depuis le fort Good Hope jusqu'au Grand Lac des Esclaves ; sept fois il a visité le Grand Lac des Ours et foulé les steppes d'alentour ; il a fait à pied le long voyage du bas Mackenzie au fort Simpson ; par les Montagnes Rocheuses il a passé dans le Nord de l'Alaska ; il a été au lac des Esquimaux et aux rives de l'océan Arctique, en traversant des territoires jusqu'ici demeurés sans nom pour les géographes. Dans ces contrées où, pendant huit ou neuf mois de l'année règne un froid intense, dont la pensée seule donne le frisson, le brave missionnaire a couché dans la forêt, ayant une peau pour abri. Il a séjourné dans les terriers des Esquimaux, au milieu d'une société pas du tout aimable, une société où l'on pille et où l'on tue très volontiers l'étranger qui n'a pas su obtenir la protection d'un personnage influent.

« Pendant cette existence passée en compagnie d'affreux sauvages, le P. Petitot s'est livré à d'immenses travaux. Il a tracé la carte des pays qu'il a parcourus, il a composé le Dictionnaire de la langue des Esquimaux et celui de plusieurs peuplades indiennes... Nous lui devons des observations météorologiques, des remarques sur le caractère des habitants, un aperçu de la constitution géologique des contrées qui s'étendent du 54° degré de latitude à la Mer Glaciale. »

Après l'impression de ses dictionnaires déné et esquimau, ainsi que de ses différents mémoires scientifiques, le P. Petitot retourna (1876) à ses steppes lointaines et à leurs primitifs habitants. Mais différentes circonstances l'amènèrent à prendre sa retraite à Mareuil-lès-Meaux, non loin de Paris.

La valeur de ses nouveaux travaux fut pourtant reconnue officiellement par un corps scientifique. Au cours de l'année 1883, la Société de Géographie de Londres publia un mémoire



sur l'Athabaska, dû à la plume du vaillant missionnaire, et lui décerna le prix de Back qu'aucun Français n'avait obtenu depuis Sir Francis Garnier.

Petitot employa ses loisirs forcés dans l'humble cure de Mareuil à la préparation de livres populaires qu'il publia à Paris, (sans compter ceux pour lesquels il ne put trouver d'éditeurs); car il était d'une activité dévorante, et il m'écrivit un jour qu'il n'avait pas moins de sept manuscrits qu'il ne pouvait faire imprimer. Condamné à vivre loin de ses chers Peaux-Rouges, il voulut avoir au moins la satisfaction de retracer dans ces volumes sans prétentions les aventures qui l'avaient réjoui dans ses jeunes années.

Malheureusement, l'abbé Petitot avait une imagination exubérante; ses descriptions présentaient un charme tout particulier, mais la sûreté de ses vues ne pouvait qu'en souffrir. Son érudition était profonde, il est vrai, et d'autant plus méritoire qu'on ne pouvait s'empêcher de se demander où il avait pu l'acquérir, puisque sa vie de voyages continuels semblait lui avoir enlevé toute occasion d'étudier. Mais il n'était pas assez familier avec l'anglais pour se tenir au courant des progrès des sciences anthropologiques qu'accusaient les productions des savants d'Angleterre et des États-Unis.

Son dictionnaire polyglotte dénote une oreille exercée et un labeur qu'on ne saurait trop admirer. Mais treize ans d'apostolat n'étaient pas suffisants pour arriver à reproduire sans faute des idiomes aussi riches et aussi compliqués que le sont les langues dénées. Sans vouloir d'aucune façon déprécier ce grand ouvrage, je crois pouvoir dire qu'il est par endroits fait d'à peu près, de termes composés par l'auteur en vertu du système d'agglutination qui est, sous ce rapport, très commode, mais qui ne saurait pourtant autoriser à remplacer par des mots-périphrases inventés des vocables indigènes qui ont existé de temps immémorial.

Au point de vue philologique, je préfère de beaucoup son volume intitulé *Traditions indiennes du Canada Nord-Ouest*<sup>1</sup>. L'abbé Petitot avait fini par pousser si loin la manie des assimilations qu'on n'a pas craint d'insinuer qu'il lui arrivait de forcer la note pour servir les intérêts de sa thèse lorsqu'il citait

<sup>1</sup> Alençon, 1887.



des légendes américaines.<sup>1</sup> Je ne suis pas en mesure de garantir la parfaite authenticité de toutes ses reproductions mythologiques, mais je puis assurer que les textes aborigènes de ses *Traditions indiennes* sont de la plus pure diction dénée et portent le cachet de la plus stricte mentalité sauvage. Je ne vois donc pas ce qui pourrait autoriser à douter de l'honnêteté de leur transcrip-  
tueur.

En les lisant, on se reporte involontairement aux loges enfumées ou aux feux de bivouac des nomades Peaux-Rouges. On semble entendre glapir la voix mélancolique de quelque vieillard montagnais ou loucheux redisant avec un soin religieux les légendes qu'il tient de ses ancêtres.

Petitot était donc parfaitement dans son élément lorsqu'il rapportait les traditions de ses Indiens. Pour sa tranquillité d'âme, non moins que dans l'intérêt de sa propre réputation comme homme de science, il eût dû s'en tenir là. Il faisait généralement fausse route lorsqu'il se mettait à identifier tel ou tel héros de la mythologie dénée avec des personnages réels de l'histoire ancienne.

Cette préoccupation des rapprochements, qui était devenue pour lui une véritable passion, se manifeste surtout dans un travail pétri d'érudition qui a pour titre : *Six légendes américaines identifiées à l'Histoire de Moïse et du Peuple hébreu*. L'origine hébraïque des tribus dénées avait, en effet, pris chez lui le caractère d'une véritable marotte.<sup>2</sup>

L'abbé Petitot avait à son service une plume excessivement facile et un vocabulaire très riche. Mais là encore on remarque l'excès de ses qualités, à tel point que certains critiques, ne s'expliquant point cette richesse extraordinaire, l'ont prise à tort pour de la négligence et un abandon exagéré. C'était en réalité l'indice d'un esprit qui ne peut souffrir d'entraves, d'une imagination impatiente qui préfère créer de nouveaux mots plutôt que de se donner la peine de chercher ceux qui existent déjà.

<sup>1</sup> Cela lui arrive malheureusement à l'occasion de quelques-unes de ses assimilations ; par exemple, lorsqu'il s'efforce d'identifier certains mots dénés à des équivalents de langues asiatiques.

<sup>2</sup> Il en était venu au point de changer le nom national des Dénés en vue d'identifier ces aborigènes américains à l'une des tribus d'Israël. Frappé de la consonance entre Déné et Dan, il en faisait, les derniers temps, des descendants de ce fils de Jacob et les appelait sans broncher Danites !



Pour lui, par exemple, le sentier de l'Indien vagabond devient parfois une « sémite » (du latin *semita*) ; une personne accablée de doléances en est « saburrée » (du substantif saburre), et l'apparition d'un revenant n'est autre chose qu'une manifestation « ghostale » (de l'anglais *ghost*, esprit, revenant). Pour la même raison, il éprouve une affection toute particulière pour les néologismes, bien que parfois des archaïsmes comme « norme » pour jauge, mesure, « férir », dans le sens de frapper, se glissent dans ses écrits.<sup>1</sup> Sa recherche des expressions pittoresques, si tant est qu'il y ait recherche de sa part, lui fait aussi faire à l'occasion de légers accrocs à la grammaire, comme par exemple lorsqu'il donne un sens actif à des verbes neutres comme hululer et barytonner.

Il est hors de doute que l'abbé Petitot rendit à la Géographie les plus grands services. Il fit de nombreuses découvertes. Sa grande carte<sup>2</sup> est tout simplement admirable. Avec le splendide mémoire explicatif qui l'accompagne, elle donne au monde savant une nouvelle conception des immenses solitudes du Nord canadien.

Petitot fut moins heureux lorsque, à la géographie proprement dite, il crut pouvoir se permettre des excursions dans le champ de l'histoire. Rien ne l'avait préparé à cette tâche.

Le tome XX, 1909-1910, du *Bulletin de la Société Neuchâtoise de Géographie* contient une étude de ce genre émanant de sa plume habile dont, par amour pour la vérité historique, je me permets de relever les inexactitudes. Sous le titre : *Dates importantes pour l'Histoire de la découverte géographique de la puissance du Canada*, l'auteur groupe par ordre chronologique ce qui touche aux découvertes et quelque peu aussi à l'histoire de ce vaste pays. C'est un précis qui dénote beaucoup de lecture et constitue un tableau de la plus grande utilité. Mais, outre qu'il est incomplet en ce qui regarde même simplement le Canada Nord-Ouest, de trop nombreuses erreurs de dates ou de faits le déparent.

<sup>1</sup> Je parle naturellement des occasions où il emploie ce vieux mot en dehors de l'expression « sans coup férir » consacrée par l'usage.

<sup>2</sup> Du bassin du Mackenzie et des grands lacs du Nord canadien. Elle contient une foule de faits géographiques absolument nouveaux, les noms aborigènes de la plupart des éléments fournis, l'habitat des tribus septentrionales, leurs sentiers de chasse les plus suivis, les ressources minières et la nature géologique du pays, etc.



Avant de relever et de corriger ces inexactitudes, je me permettrai de faire remarquer que la plupart des inexactitudes de l'abbé Petitot peuvent facilement passer inaperçues, et que les yeux d'Argus d'un spécialiste en histoire canadienne peuvent seuls les découvrir. Ceci soit dit non pas par vaine jactance,<sup>1</sup> mais pour excuser jusqu'à un certain point celui-là même que je voudrais maintenant critiquer. En second lieu, comme je ne me reconnais aucune compétence particulière en ce qui touche à l'histoire de l'Est canadien, je me bornerai, dans les remarques qui vont suivre, à parler du Nord-Ouest de ce pays.

## II

### ERREURS HISTORIQUES.

Les premiers Blancs qui contemplèrent les interminables plaines connues aujourd'hui sous le nom d'Ouest Canadien, et qui forment les vastes provinces du Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta, furent deux Français qu'on peut citer comme les types les plus accomplis du fameux « coureur des bois » des jours d'antan. En regard de la date 1666, Petitot mentionne leurs explorations à l'Ouest du lac Supérieur, et déclare que l'un d'eux était « l'Anglais Raddison ». Or quelle qu'ait pu être l'irrégularité de sa conduite, quoi qu'on puisse penser de sa facilité à changer de souverain selon les besoins du moment et les avantages matériels qu'il pouvait en retirer, quelles qu'aient

<sup>1</sup> Comme justification vis-à-vis du lecteur qui n'est point au courant de mes études dans cette branche de la science, il me sera permis de citer ici les œuvres de caractère historique que j'ai publiées depuis 1903. Ce sont :

1. *La Colombie Britannique* (chapitre du grand ouvrage en six volumes intitulé : *Les Missions Catholiques Françaises au XIX<sup>e</sup> siècle*). Paris, 1903.

2. *History of the Northern Interior of British Columbia*. Toronto, 1904.

3. *Aux Sources de l'histoire manitobaine*. Québec, 1907.

4. *Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest*. Québec, 1908.

5. *History of the Catholic Church in Western Canada*. 2 vol. Toronto, 1904.

6. *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien*. 3 vol. Winnipeg, 1912.

7. *Histoire abrégée de l'Ouest canadien*. Lille, 1914.

8. *The Roman Catholic Missions in the West* (doit faire partie d'une Histoire du Canada de plus de 20 vol.). Sous presse.

Les Nos 5 et 6, bien que portant le même titre, sont des ouvrages différents.



été aussi ses alliances matrimoniales,<sup>1</sup> personne n'était plus Français que Pierre-Esprit Radisson, non pas Raddison, puisqu'il était né à Paris même, au cours de l'année 1636.<sup>2</sup>

Son nom, ainsi que sa religion et maintenant sa nationalité, ont été l'objet de nombreuses variantes. L'Anglais Joseph Robson, qui écrivait en 1752, l'appelle Rattisson,<sup>3</sup> se conformant en cela à l'orthographe adoptée par Henry Ellis quatre ans auparavant.<sup>4</sup> Mais l'explorateur lui-même signe Radisson la relation de son *Voyage au nord de Lamérique*.<sup>5</sup>

Sa personnalité a, en outre, donné lieu à plusieurs erreurs parmi les rares auteurs qui se sont occupés de cette figure unique dans l'histoire des flibustiers des savanes américaines. Quelques-uns, comme Agnès-C. Laut,<sup>6</sup> le font naître à Saint-Malo, probablement parce qu'il passa une bonne partie de sa jeunesse dans ce « beau port de mer ».

Ensuite presque tous en ont fait un huguenot.<sup>7</sup> S'il l'avait été réellement, il faut avouer que ce n'était pas un huguenot ordinaire, puisqu'il allait à confesse, et, qui mieux est, auprès d'un Jésuite, le P. Pons, ainsi qu'il l'avoue lui-même dans son Journal. Ce document débute par la célèbre formule : « pour la plus grande gloire de Dieu », qui trahit une remarquable familiarité avec la Société de Jésus, dont il fait d'ailleurs l'éloge et à laquelle il était redevable de certaines faveurs. Il écrit, en effet, dans la relation de son voyage de 1682-1683 : « J'allé voir les Pères Jésuites de Paris, comme intéressés avec la Chesnaye au

<sup>1</sup> Il finit par se marier avec une Anglaise de Londres, que son père empêcha de vivre avec son mari en dehors d'Angleterre. Ce mariage lui nuit beaucoup à la Cour de France, vu que les événements politiques d'alors contribuaient à rendre défiant et à tenir sur le qui-vive à l'égard de quiconque avait des accointances outre-Manche.

<sup>2</sup> M<sup>r</sup> le juge L.-A. Prud'homme, qui a étudié sa carrière d'une manière toute spéciale, en fait généreusement un noble dans ses *Notes historiques sur la Vie de Pierre Esprit de Radisson*. Saint-Boniface, 1892.

<sup>3</sup> *An Account of Six Years Residence in Hudson's Bay*, p. 7. Londres, 1752.

<sup>4</sup> *A Voyage to Hudson's Bay*, pp. 73 et seq. Londres, 1748.

<sup>5</sup> *Relation du Voyage du Sieur Pierre Esprit Radisson Esc er au nord de Lamérique ès années 1682 et 1683* (publiée par les Archives du Canada).

<sup>6</sup> *Pathfinders of the West*, p. 6. New York, 1904.

<sup>7</sup> Entre autres l'abbé Georges Dugas (*L'Ouest Canadien*, p. 22) et le P. Lewis Drummond, S. J. (*The French Element in the Canadian Northwest*, p. 2). Le D<sup>r</sup> Georges Bryce, qui est rarement en arrière lorsqu'il s'agit de se tromper, va même jusqu'à donner comme protestant son beau-frère et compagnon de voyage inséparable, Médard Chouart Desgroseillers (*The Remarkable History of the Hudson's Bay Company*, p. 3).



commerce du castor, et ils me donnèrent de l'argent pour mon voyage ». <sup>1</sup>

D'autres raisons exposées dans mon *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien* <sup>2</sup> démontrent jusqu'à l'évidence que Radisson n'appartenait pas à la religion réformée.

Je ne sais pourquoi Petitot mentionne ses explorations sous la date 1666. Radisson se trouvait alors en Angleterre, où il s'était rendu l'année précédente pour se mettre au service des ennemis de son pays, et il n'en revint qu'après 1668. Les voyages auxquels notre auteur fait évidemment allusion eurent lieu entre 1659 et 1663.

Petitot le fait découvrir « le lac de la Reine que les Anglais nomment Rainy-lake ou de la Pluie ». Il réédite là une erreur qu'il a publiée pour la première fois dans je ne sais plus lequel de ses livres de voyage. La vérité est que, au lieu d'appeler cette pièce d'eau *lac de la Reine*, Lavérendrye qui, le premier, a donné une description authentique des pays environnants et y a fondé les premiers établissements (27 août 1731), la nomme « lac de la Pluie ». Même les auteurs anglais qui écrivaient il y a un siècle lui donnent généralement le même nom, que quelques-uns traduisent dans leur langue *Rainy Lake*.

L'auteur anonyme du plaidoyer qui avait pour but de réhabiliter la compagnie du Nord-Ouest, à laquelle on attribuait à bon droit le massacre de Robert Semple, gouverneur de la compagnie rivale de la baie d'Hudson, et de vingt de ses hommes, lui donne même le nom hybride de « Lake la Pluie », vocable français accolé à un qualificatif anglais. <sup>3</sup>

Ce petit ouvrage parut en 1817. D'autres auteurs anglais plus récents ne se gênent pas pour appeler cette pièce d'eau « lac de la Pluie » ou « lac la Pluie » en des écrits publiés dans leur langue maternelle. Personne ne l'a jamais qualifié de lac la Reine, comme le voudrait Petitot, qui paraît lui-même induit en erreur par la consonance entre ce vocable et la traduction anglaise de son nom français (*Rainy Lake*).

L'abbé Petitot fait ensuite aller Radisson et son compagnon Desgroseillers jusqu'à la rivière Winnipeg et au lac du même

<sup>1</sup> *Ubi supra*, p. 6.

<sup>2</sup> Vol. I, pp. 11-13.

<sup>3</sup> *A Narrative of Occurrences in the Indian Countries of North America*, p. 36. Londres, 1817.



nom. Il est considérablement plus explicite que ceux qui ont étudié le journal du premier, dont les données géographiques sont si vagues qu'on ne peut préciser avec un tant soit peu de certitude la contrée (sans parler des cours d'eau) que les deux aventuriers atteignirent au cours de leurs voyages.

Arrivés à la baie d'Hudson en 1667, « ils y construisirent le fort Rupert à l'embouchure d'une rivière qui sort du grand lac Mistassiny », dit Petitot qui ajoute : « Aussitôt Charles II Stuart fonde la Compagnie anglaise de la baie d'Hudson, pour la traite des fourrures, à laquelle il octroie tous les pays arrosés par les tributaires de la Baie d'Hudson ».

Il y a ici confusion et inexactitude. Radisson ne fut pour rien dans la fondation du fort en question, pour la bonne raison que le vaisseau qui le portait s'étant trouvé séparé de celui où se trouvait son compagnon Desgroseillers, le capitaine du premier navire retourna en Angleterre avec naturellement tous les passagers qu'il portait, tandis que le navire de Desgroseillers se rendait à la Baie d'Hudson.

Ce fut le 29 septembre 1668, et non en 1667, que Desgroseillers débarqua à la baie d'Hudson, où il fonda non pas le fort Rupert, mais le fort Charles, sur une rivière qu'il appela Rupert, au moment même du retour de Radisson en Angleterre.

Ce n'est pas en 1667 que Charles II établit « aussitôt » la compagnie de la baie d'Hudson pour la traite des fourrures. Cette fameuse corporation naquit en réalité le 2 mai 1670, époque où lui fut octroyée une charte qui lui conférait des pouvoirs si étendus qu'elle devait donner lieu à des contestations et à des récriminations sans fin.

A la date 1686-1687, l'abbé Petitot fait rapidement mention des exploits du capitaine Le Moyne d'Iberville et du chevalier de Troyes ; puis il ajoute : « Ils ne laissent debout que le fort Albany ». Cette place fut dûment prise par les Français ; c'est le fort Nelson qui resta entre les mains des Anglais.

Plus loin, il nous montre d'Iberville capturant et coulant trois vaisseaux anglais. Réduit à ses justes proportions, ce fait d'armes était assez glorieux pour se passer d'exagération. En 1697, non pas en 1694 comme le dit l'auteur du précis chronologique en question, d'Iberville eut le courage d'attaquer sur la baie d'Hudson, avec un seul vaisseau armé seulement de cin-



quante canons, trois navires anglais qui en portaient cent vingt-quatre. Il en coula un et reçut la soumission de l'autre, pendant que le troisième parvenait à s'échapper.

Les détails de ces luttes entre Français et Anglais sur la baie d'Hudson sont parfois homériques, et l'audace et les ruses des représentants de la France dans ces mers lointaines et les pays qui y confinent eurent généralement des résultats qui justifiaient une fois de plus l'adage latin : *audaces fortuna juvat*.

On pourrait peut-être taxer Petitot d'optimisme au point de vue français lorsqu'il affirme que « le traité de paix de Ryswick laisse la France en possession de toutes les terres de la baie d'Hudson et du Labrador, à l'exception du fort Albany ». L'article VII de ce traité stipule en réalité que « tous les pays, îles, forts et colonies » que les rois de France et d'Angleterre possédaient en 1690 devaient leur être rendus. Or, à cette époque, chacun des deux monarques prétendait avoir droit à la possession de la baie d'Hudson.

Il convient pourtant d'ajouter que les historiens français donnent généralement des résultats de ce traité la même version que notre auteur.

Nous arrivons maintenant à la grande figure qui donna à la France les immenses territoires connus aujourd'hui sous le nom d'Ouest Canadien, pays qui, avec le Grand-Nord qui lui est contigu, est dix fois aussi étendu que la France. Petitot et la plupart des auteurs appellent cet explorateur de la Vérandrye. Celui-ci signait lui-même tout simplement Lavérendrye, ainsi que je l'ai montré en reproduisant son autographe au tome I<sup>er</sup> de mon *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien*. C'est aussi de cette façon qu'il écrit son nom au cours de son journal.

Par ailleurs, Petitot est assez excusable de l'écrire comme il le fait, puisque c'est l'orthographe suivie par quelques-uns des contemporains du héros. Là où il est réellement en faute est lorsqu'il donne la Louisiane comme l'objectif des explorations du grand Canadien. Cet objectif n'était autre que la *mer de l'Ouest*, ainsi qu'on appelait alors l'océan Pacifique.

Ses supérieurs et ses contemporains en font foi. « Il était chargé de poursuivre en personne la découverte de la mer de l'Ouest », écrit le gouverneur du Canada en annonçant la mort



de l'explorateur.<sup>1</sup> Celui-ci, du reste, le 'dit lui-même lorsqu'il parle de l'entreprise qu'il a « suivie depuis 1731 pour parvenir à la découverte de la mer de l'Ouest.<sup>2</sup> Son fils aîné en dit autant dans un mémoire qu'il adressa au secrétaire d'État après la mort de son père. Parlant de lui-même, il déclare qu'il fut « détaché par M. de Beauharnois pour aller avec son père faire des découvertes dans l'Ouest ». <sup>3</sup>

C'est ce qui explique pourquoi Lavérendrye suivit constamment cette direction dans ses explorations et les établissements qu'il fit, et ne se préoccupa jamais de « relier le Canada à la Louisiane ».

Son premier aumônier ne fut point non plus « le jésuite Messager ». C'était le P. Mesaiger, ainsi qu'on peut s'en convaincre par sa signature reproduite en fac-similé dans mon *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest Canadien*. Lavérendrye l'appelle généralement Messaiger,<sup>4</sup> mais jamais Messenger.

D'après Petitot, le chevalier de Lavérendrye aurait construit en 1734 « le fort de Pierre sur la rivière Rouge, au lieu où il est encore ». Le fort de Pierre fut élevé par la compagnie de la baie d'Hudson en 1831-1839, à un endroit où il n'y avait jamais eu de poste de traite.

Quant au fort Rouge, il fut bâti, non pas en 1734-1736, mais dans l'automne de 1738. Son fondateur ne fut pas le chevalier de Lavérendrye, mais les Indiens d'abord, puis un M<sup>r</sup> de Louvière sous les ordres de Lavérendrye père. La première de ces deux assertions se base sur une lettre de Charles de Beauharnois, gouverneur du Canada, au ministre des Colonies à Paris. A la date du 1<sup>er</sup> octobre 1738, ce fonctionnaire écrit que, pour hâter l'établissement des Français à un point plus central que le fort Maurepas, les Indiens « avoient fait un grand fort à la grande fourche des Assiniboiles pour y retirer les François ».

D'un autre côté, l'édifice dû à l'initiative des indigènes ne

<sup>1</sup> Dans Pierre MARGRY, *Exploration des Affluents du Mississipi et Découverte des Montagnes Rocheuses*, p. 620.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 583.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 628.

<sup>4</sup> Lavérendrye était un gentilhomme qui avait servi honorablement dans les armées de France ; mais il maniait incomparablement mieux l'épée que la plume. Ses lettres et mémoires sont écrits dans un français passable pour l'époque et étant donné le milieu dans lequel il se trouvait ; mais ils sont criblés de fautes d'orthographe et dénués de toute ponctuation.



paraît pas avoir été remarquable par son excellence architecturale, car Lavérendrye dit formellement dans son journal pour les années 1738-1739 que M<sup>r</sup> de la Marque lui annonça qu'il avait amené à la « Fourche » M<sup>r</sup> de Louvière avec deux canots pour y bâtir un fort qui subviendrait aux besoins des Sauvages de la rivière Rouge, ajoutant qu'il y consentait pourvu que ceux-ci en fussent avertis.

En regard de la date 1736, l'abbé Petitot écrit ce qui suit : « M<sup>r</sup> de la Jemmeraie, gendre de M<sup>r</sup> de Varennes, meurt de faim au fort Maurepas ; le plus jeune fils de M<sup>r</sup> de Varennes est massacré sur une île du lac des Bois par les Sioux, avec le jésuite Arnault et vingt autres Français ».

Notons d'abord que par M<sup>r</sup> de Varennes l'auteur des notes chronologiques entend ici M<sup>r</sup> de Lavérendrye père, dont le nom au complet était Pierre Gaultier de Varennes de Lavérendrye. Or le court passage que nous venons de citer ne contient pas moins de cinq erreurs historiques.

D'abord Christophe Dufrost de la Jemmeraye n'était point le gendre, mais le neveu de Lavérendrye, et le frère de la fondatrice des sœurs Grises, religieuses bien connues au Canada, qui devaient, un peu plus d'un siècle plus tard, aller s'établir au milieu des Sauvages que visitait de la Jemmeraye. « Je trouvay le moyen de trouver quelqu'un, parmi le nombre des engagés, pour aller avec mon *neveu* la Jemmeraye... établir le poste du lac de la Pluye », écrit Lavérendrye dans l'un de ses mémoires au gouvernement de Louis XV.<sup>1</sup>

Ensuite, ce neveu étant le commandant du fort Maurepas, devait être au moins aussi bien nourri que ses employés. Par conséquent, on ne voit pas comment il serait mort de faim alors que ceux-ci faisaient avec succès face à la famine qui régnait un peu partout. De la Jemmeraye mourut bien à cette époque mais aucun de ses contemporains ne met sa mort au compte de la disette.

En troisième lieu, l'enfant de Lavérendrye qui fut massacré sur une île du lac des Bois n'était point « son plus jeune fils », mais son fils aîné, le chevalier Jean-Baptiste. Il ne périt point non plus avec « le jésuite Arnault et vingt autres Français ». Indépendamment du premier, il n'avait que dix-neuf compa-

<sup>1</sup> Dans MARGRY, *Mémoires et Documents*, vol. VI, p. 586. Paris, 1888.



gnons, et ce jésuite était le P. Jean-Baptiste Aulneau de la Touche, dont j'ai reproduit en fac-similé, il y a peu de temps, une lettre signée.<sup>1</sup>

Le nom de ce missionnaire a été écrit de bien des manières. Petitot le donne ailleurs<sup>2</sup> sous la forme Arneau et cite en faveur de cette orthographe un vieux document qu'il dit exister à la factorerie de York, sur la baie d'Hudson, et qui porte Arneau gravé sur sa couverture. Là, dit-il, se voit un bréviaire imprimé à Rouen en 1701, qui a aussi le nom Arneau sur la première feuille et, au-dessous, des références à Rouen, 1705, et à Paris, 1698; plus des bouts de phrases manuscrites comme : « sur la côte septentrionale du lac Supérieur 1729. Tous les Sauvages m'aiment et ont beaucoup de confiance en moi... L'hiver 1728 très long et des plus rigoureux... P.-F. Arneau, Rouen ».

Or, si nous considérons que le P. Aulneau qui fut massacré avec le fils aîné de Lavérendrye ne quitta la Vendée pour le Canada qu'en 1734, il devient évident que le missionnaire mentionné par le bréviaire de York est un autre personnage.

Remarquons en passant que le lac Winipigous de l'abbé Petitot est communément appelé Winnipegosis, ou « petit lac Winnipeg ».

Selon cet auteur, les deux fils Lavérendrye qui découvrirent les Montagnes Rocheuses étaient, au terme de leur grand voyage, accompagnés d'Indiens de la *rivière des Arcs*. On a ici, apparemment, un écho inconscient des rares auteurs qui, avec mon ami le juge L.-A. Prud'homme, de Saint-Boniface (où ces lignes sont écrites), ont voulu voir dans le point final de cette mémorable expédition le site de la ville actuelle de Calgary, sur la rivière des Arcs, Canada, ou tout au moins la base des Montagnes Rocheuses juste à l'Ouest de cette ville. Or, il n'y a pas l'ombre d'un doute que ces auteurs se trompent, et que le point atteint par les deux frères était plusieurs degrés de latitude plus au Sud, c'est-à-dire dans les États-Unis.

Pour s'en assurer, il suffit d'étudier leur journal qui nous les montre se dirigeant constamment vers le Sud-Ouest, ou au moins vers l'Ouest-Sud-Ouest, et non pas vers l'Ouest seulement, ou même l'Ouest-Nord-Ouest, comme ils auraient dû le faire s'ils avaient jamais vu la rivière des Arcs canadienne.

<sup>1</sup> *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien*, vol. I, p. 40.

<sup>2</sup> *En route pour la Mer Glaciale*, pp. 192-193. Paris, 1877.



Ensuite, contrairement à ce que suppose la note de Petitot et à ce que la plupart des auteurs semblent admettre, le chevalier de Lavérendrye (celui des membres de cette famille qui avait pris ce titre après le massacre de son frère aîné) ne mentionne pas une seule fois la *rivière* des Arcs, bien qu'il parle très fréquemment des Gens de l'Arc et du Chef de l'Arc, ce qui est bien différent. Comme son voyage, tout en n'aboutissant point à l'océan Pacifique qu'il cherchait avec son frère, n'en fut pas moins d'une très grande importance pour la Géographie, il me sera permis d'attirer un instant l'attention du lecteur sur son itinéraire.

Le point de départ des deux frères était le fort la Reine, aujourd'hui le Portage-la-Prairie, sur l'Assiniboine. Ils se rendirent d'abord chez les Mandanes, Indiens de race supérieure que leur père avait été le premier Blanc à visiter (1738-1739), et dont les villages se trouvaient à 175 milles au Sud-Ouest du point initial de leur voyage. Puis ils cheminèrent vingt jours à l'Ouest-Sud-Ouest, traversant un immense désert où ils ne trouvèrent personne « mais bien des bestes sauvages ». Après avoir campé plusieurs jours, ils aperçurent dans le lointain de la fumée au Sud-Sud-Ouest, indice d'un village de « Beaux-Hommes », nation indigène qu'il est aujourd'hui difficile d'identifier sans crainte de se tromper, mais que l'on croit généralement avoir été la tribu des Corbeaux. Accompagnés d'un grand nombre d'Indiens, les deux voyageurs prirent immédiatement la direction de leur campement, qu'ils atteignirent bientôt et où ils restèrent vingt et un jours.

De là ils se dirigèrent encore vers le Sud-Sud-Ouest pendant six jours, puis dévièrent vers le Sud-Ouest, et même le vrai Sud, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à un village de Gens des Chevaux, dont les habitants venaient d'être presque annihilés par les Gens des Serpents, nation qui, dit l'aîné des deux Lavérendrye, passe pour très brave et qui, en 1741, avait entièrement défait la population de dix-sept villages, tué tous les hommes et les femmes âgés qu'ils y trouvèrent et réduit en esclavage les jeunes femmes que ces sauvages guerriers « avoient trafiquées à la mer pour des chevaux et quelques marchandises ».

En compagnie des habitants d'un village de Gens des Chevaux, les deux Lavérendrye voyagèrent pendant trois jours



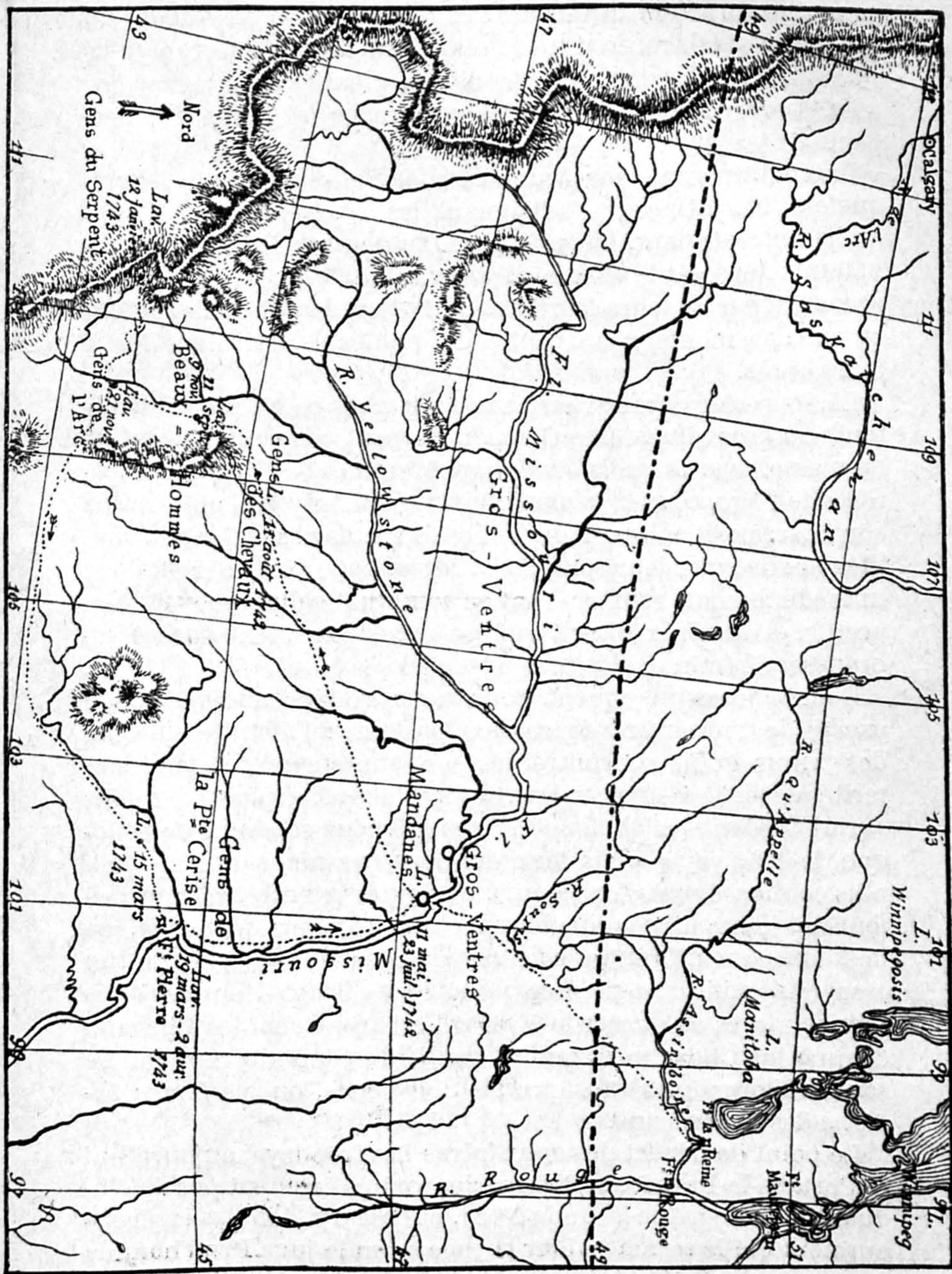


FIG. 2. — CARTE DE L'ITINÉRAIRE DES FRÈRES LAVÉRENDRYE.



dans une direction Sud-Ouest, ce qui les mena au village du grand chef de l'Arc, dont les sujets « chantoient la guerre » qu'ils se proposaient de faire « du côté des grandes montagnes qui sont proches de la mer, pour y chercher les Gens des Serpents ».

Ils continuèrent leur route « tantôt Sud-Sud-Ouest », quelquefois Nord-Ouest, s'adjoignant les habitants des villages qu'ils rencontraient, jusqu'à ce que le nombre des futurs combattants dépassât le chiffre de deux mille, lesquels se faisaient accompagner de leurs familles. Le 1<sup>er</sup> janvier 1743, ils étaient en vue des montagnes, au pied desquelles ils arrivaient douze jours après.

Là, des éclaireurs de leur armée ayant rapporté que les habitants du gros village des Gens du Serpent venaient de s'enfuir en masse, avertis qu'ils étaient apparemment de l'approche des Gens de l'Arc, ceux-ci furent atteints d'une frayeur subite basée sur la supposition que leurs ennemis séculaires étaient en réalité allés détruire leurs propres villages. Ils se débandèrent donc immédiatement, retournèrent en toute hâte à leurs foyers respectifs, et les deux Blancs qui les accompagnaient durent rebrousser chemin.

Deux choses manquent pour nous donner une idée bien exacte de l'itinéraire de ces explorateurs : l'identité absolue des tribus qu'ils rencontrèrent sur leur chemin et la sédentarité de ces mêmes tribus, dont l'habitat a plus ou moins varié pendant les quelque 177 ans qui nous séparent de l'époque de leur voyage. Ils leur donnent des noms qui ne sont plus connus depuis longtemps, et dont l'interprétation qu'en font les ethnologues modernes, bien qu'assez plausible, ne laisse pas que de contenir un certain aléa. J'ai déjà donné un essai d'identification pour ce qui est des « Beaux-Hommes » des Lavérendrye ; on s'accorde à regarder leurs Gens des Chevaux comme les Cheyennes, tandis que leurs Gens du Serpent ne sont évidemment autres que les Shoshones, ou les *Snake Indians* des Américains.

Le point de départ des deux frères Lavérendrye, aujourd'hui le Portage-la-Prairie, se trouve approximativement par le cinquantième degré de latitude Nord, et Calgary, dont les environs auraient été le terme de leur voyage selon le juge Prud'homme et, ce semble, Petitot lui-même, est situé un degré plus au Nord.



Or, pour s'y rendre, en adoptant l'interprétation de ces deux auteurs, il leur fallut d'abord aller chez les Mandanes, environ 175 milles au Sud-Ouest, puis voyager vingt jours à l'Ouest-Sud-Ouest, encore le Sud, marcher six ou sept jours dans la direction du Sud-Sud-Ouest, encore plus au Sud, après quoi ils se tournèrent du côté du Sud-Ouest, vers lequel ils tendirent trois jours durant.

Et tout cela pour aboutir un degré plus au Nord !

Pareille supposition ne tient pas debout, et ne peut s'expliquer que par un manque d'étude absolu des documents originaux.

Les deux Lavérendrye durent rebrousser chemin à un point qui est vraisemblablement dans l'angle Sud-Ouest de ce qui s'appelle aujourd'hui le Montana. Cette assertion, que j'ai émise il y a plusieurs années, s'accorde avec l'opinion des auteurs bien renseignés de nos jours. La petite carte ci-jointe aidera par ailleurs le lecteur à en saisir le bien fondé.

Une circonstance qui paraît la confirmer c'est qu'au cours de l'année 1913, on a découvert tout près de la capitale du Dakota méridional une plaque de plomb commémorative du voyage des deux frères, qu'ils enterrèrent en témoignage de leur prise de possession du pays au nom du roi de France.<sup>1</sup> Or cette prise de possession fut effectuée alors que les deux explorateurs étaient en route pour retourner au fort la Reine.

Il serait difficile d'exagérer l'importance pour la Géographie de cette mémorable expédition. Outre qu'elle mena les deux Lavérendrye jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses, elle servit à donner de la largeur du continent américain une idée plus adéquate que celle qui avait précédemment prévalu dans les sphères qu'on aurait pu croire bien informées. On se l'imaginait près de quatre cents lieues plus étroit qu'il n'est en réalité, et l'on ne peut lire sans sourire de pitié les rapports que Lavérendrye père envoyait à ses supérieurs au commencement de sa carrière d'explorateur, d'après les renseignements qu'il tenait d'Indiens peu soucieux de la vérité, ou que trompaient d'autres Indiens aussi ignorants qu'eux-mêmes.

Ainsi, l'ouvrage déjà cité d'Henry Ellis contient une « nou-

<sup>1</sup> « Je posay sur une éminence, près du fort, une plaque de plomb aux armes et inscription du Roy et des pierres en pyramide pour Monsieur le Général » (Margry, vol. VI, p. 609).



velle carte » publiée en 1748, alors que les Anglais n'avaient encore pu profiter des découvertes des Lavérendrye, laquelle met le lac Winnipeg pas moins de douze degrés et demi trop à l'Ouest, et lui assigne une position médiane entre le lac Huron et les côtes de la Californie ! Cette carte ne semble même pas soupçonner l'existence des grandes prairies de l'Ouest canadien, ou du moins ne leur consacre qu'un espace restreint.

D'un autre côté, la mention de la « nation des Beaux-Hommes », dont elle place l'habitat vers le quarante-neuvième degré de latitude, bien qu'*au Nord* (!) du grand lac « Ouinipique », donnerait à penser qu'un faible écho des découvertes françaises était alors parvenu en Angleterre.

J'ai mentionné la Californie. On ne parlait alors que d'établissements espagnols dans l'Amérique du Nord, et l'une des illusions du temps consistait en ce qu'on les croyait considérablement plus au Nord qu'ils ne l'étaient en réalité. Or, l'auteur dont les données historico-géographiques ont occasionné la présente étude semble s'être fait ailleurs l'écho inconscient de ces illusions.

Dans son livre intitulé : *En route pour la mer Glaciale*, publié à Paris en 1887, tout en se livrant à quelques interprétations assez fantaisistes, il donne du terme du voyage Lavérendrye une idée plus juste. Mais pourquoi faut-il que, même dans cet ouvrage qui accuse une certaine connaissance du journal des deux explorateurs, il se soit laissé aller à une inexactitude comme celle dont il se rend coupable lorsqu'il écrit qu'ils « passèrent près de deux forts espagnols » ?<sup>1</sup> Leur journal dit pourtant formellement qu'ils ne virent « aucune apparence de se faire mener chez les Espagnols »,<sup>2</sup> et qu'un Sauvage qui avait été baptisé chez ces derniers et en parlait la langue leur assura « qu'il faudrait au moins vingt jours pour s'y rendre à cheval ».

Par son assertion, l'abbé Petitot a évidemment reproduit une exagération intéressée du Chevalier de Lavérendrye, qui prétend, dans un mémoire destiné au « ministre et secrétaire d'État de département de la Marine », qu'il avait poussé ses découvertes « jusqu'auprès de deux forts espagnols ». <sup>3</sup> Dans ce mé-

<sup>1</sup> P. 179.

<sup>2</sup> Pierre MARGRY, *Découvertes et Etablissements des Français*, vol. VI, p. 608.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 626. Cet « auprès » est fort bien venu ici, et un voyageur serré de près pourrait à la rigueur l'expliquer en se retranchant dans l'immensité des espaces américains.



moire écrit au moins cinq ou six ans après coup en vue d'obtenir une faveur, le fils Lavérendrye se représente, en outre, comme ayant accompli ce voyage « seul avec deux François », tandis que dans son journal il admet y avoir été accompagné d'un « de ses frères et de deux François envoyés par son père ». <sup>1</sup>

Un critique méticuleux pourrait aussi trouver matière à correction dans l'assertion de Petitot que ces deux explorateurs passèrent l'été de 1742 « au pied des Montagnes Rocheuses ». Nous avons vu, en effet, qu'ils n'y arrivèrent que le 12 janvier 1743.

Le même auteur déclare ensuite qu'en 1744 le chevalier de Lavérendrye fonda sur la rivière Paskoya « le village et la mission du Pas ». C'est là encore la reproduction d'une erreur à laquelle il avait donné droit de cité dans son livre de voyage susmentionné. Il y dit, en effet, que, sous le régime français, « les Pères de la Compagnie de Jésus avaient établi une mission au fort Du Pas. Après le traité de Paris, en 1763, ils évacuèrent leur établissement et se retirèrent à la suite des Français, ayant soin d'enfuir en terre le matériel du culte enfermé dans des coffres ». <sup>2</sup>

Il ajoute qu'on n'a pas retrouvé ce trésor. On ne le retrouvera jamais, car l'histoire entière est apocryphe. Nous n'avons absolument aucune preuve que les premiers Jésuites se soient jamais établis dans l'Ouest ailleurs qu'aux forts Saint-Charles, sur le lac des Bois, et la Reine, sur l'Assiniboine. Nous sommes même en position d'affirmer que, non seulement ils ne se fixèrent point dans d'autres localités, mais qu'ils ne sortirent de ces deux postes que pour retourner dans l'Est du Canada, ce qu'ils firent avant la cession de tout le pays à l'Angleterre.

Inutile d'ajouter que l'origine du « village » du Pas, qui se prétend ville aujourd'hui, est de beaucoup postérieure au régime français.

Dans le même paragraphe de sa chronologie géographique, l'abbé Petitot mentionne une autre mission jésuite qui aurait existé à côté du fort la Corne. La remarque ci-dessus réduit à néant cette nouvelle assertion.

En regard de la date 1751, notre auteur bombarde le baron M<sup>r</sup> de Niverville qui fit construire le fort La Jonquière là où se

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 598.

<sup>2</sup> *Op. cit.*, p. 240.



trouve aujourd'hui la ville de Calgary. Or, le supérieur immédiat de ce gentilhomme l'appelle formellement « M<sup>r</sup> le chevalier de Niverville », pages 640, 641 et 650 de son journal tel que le reproduit Pierre Margry dans le sixième volume de sa précieuse collection : *Découvertes et Établissements des Français dans l'Ouest et dans le Sud de l'Amérique septentrionale*,<sup>1</sup> et depuis tout le monde lui a donné ce titre.

Quant au nom d'Acton House que Petitot dit avoir été porté par le fort la Jonquière sous le régime anglais, j'avoue ne pas savoir où il l'a pris. J'ai toujours cru, et crois encore, que cet établissement, abandonné aussitôt qu'élevé, tomba bientôt en ruine, et ne fut repris qu'à une époque très rapprochée de nous, alors que son restaurateur, ou plutôt son nouveau fondateur (qui ignorait très probablement jusqu'à son existence antérieure), lui donna son nom en l'appelant fort Brisebois. Le fort la Reine, bien que constamment habité, tombait déjà en ruine en 1748, c'est-à-dire dix ans seulement après son établissement ; à plus forte raison devait-il en être de même, douze ans et plus après sa fondation, des bâtisses d'un poste qui ne fut jamais ni occupé, ni entretenu.<sup>2</sup>

A la date 1752 Petitot écrit : « Le Chevalier de la Corne prend le gouvernement de toutes les expéditions et de toutes les affaires des contrées récemment découvertes par les Varennes de la Véréndrye, qui sont remerciés et éliminés ». Si juste qu'elle puisse être en elle-même, cette remarque semble donner à entendre que ce gentilhomme succéda immédiatement aux Lavérendrye dans l'exploration et le gouvernement de l'Ouest. La vérité, c'est que le père de cette vaillante famille eut pour successeur immédiat en 1744 le capitaine Charles-Joseph Fleurimont de Noyelle, qui fut lui-même remplacé dans cette charge, cinq ans après, par Jacques Repentigny Legardeur de Saint-Pierre. C'est ce bouillant soldat, et non pas le chevalier Louis Saint-Luc de la Corne, qui rejeta formellement les offres de services des fils Lavérendrye, leur père étant mort le 6 décembre 1749.

<sup>1</sup> Paris, 1888.

<sup>2</sup> Depuis que ce qui précède a été écrit, j'ai trouvé Acton House sur une ancienne carte. Ce nom n'était ni plus ni moins qu'une variante pour *Rocky Mountain House*, ou « fort des Montagnes Rocheuses » ! Or ce poste se trouvait bien au Nord du site du fort La Jonquière, sur un cours d'eau tout différent.



Ensuite, c'est dans l'automne de 1753, et non en 1752, que de la Corne succéda à de Saint-Pierre. Il fut le dernier gouverneur de l'Ouest français, si l'on peut qualifier ainsi celui qui devait diriger les forts établis dans ce pays et continuer les explorations commencées par les Lavérendrye.

Petitot mentionne avec raison sous les dates 1769-1772 le mémorable voyage de découvertes de l'Anglais Samuel Hearne. Commencé par trois fois, ce voyage accusait, dans celui qui le mena à bonne fin, une persévérance peu commune et d'autant plus méritoire que ce gentilhomme était par nature d'une timidité fort gênante avec les Indiens, sur lesquels il n'avait, pour cette raison, absolument aucune influence.

Notre auteur le fait aller à la rivière du Cuivre « après avoir découvert et exploré le Nord-Est du lac des Montagnes (*Athabasca* aujourd'hui) et le Sud-Est du Grand Lac des Esclaves ». Disons de suite que Hearne se rendit à la rivière du Cuivre non pas après, mais avant d'avoir vu la belle pièce d'eau qu'il appelle « le grand lac Athapuscow ».

En second lieu, il est certain qu'il ne vit que l'un de ces deux importants lacs. Lequel découvrit-il ? Voilà un problème qui paraît on ne peut plus facile à résoudre à quiconque lit son journal ; et pourtant jusqu'à une époque assez rapprochée, la plupart des auteurs s'y sont mépris, et beaucoup se trompent encore à ce sujet.

Le lac Athabasca, les Grands Lacs des Esclaves et des Ours, sont de véritables mers intérieures et les plus grandes pièces d'eau douce de tout le Canada ; les lacs Supérieur, Michigan et autres du même groupe appartiennent aussi bien aux États-Unis qu'à ce pays. Le lac Athabasca mesure 230 milles de long sur une largeur de 14 à 30. Bien plus considérable encore est le Grand Lac des Esclaves, ainsi qualifié pour le distinguer d'un autre bassin lacustre du même nom, mais moins important. Il n'a pas moins de 336 milles du Nord-Est au Sud-Ouest, et 50 dans sa plus grande largeur du Nord au Sud. Le Grand Lac des Ours, plus compact, plus ramassé, est, pour ainsi dire, composé d'immenses baies dont l'ensemble affecte une forme plus ou moins quadrilatérale. D'après le Dr Richardson,<sup>1</sup> il mesure

<sup>1</sup> PETITOT dit : « d'après Franklin » (p. 85 de sa *Géographie de l'Athabaskaw-Mackenzie*) ; mais la partie du journal de Franklin que notre auteur a en vue est l'œuvre de son compagnon le Dr Richardson, et y est donnée comme telle.



150 milles géographiques du Nord-Est au Sud-Ouest et 120 du Nord-Nord-Ouest au Sud-Sud-Est. Étant donnée l'importance de ces trois bassins, quelques mots sur la question de savoir lequel fut découvert par Hearne ne seront pas superflus.

Notre explorateur ne saurait apparemment être plus explicite sur ce point. Il écrit formellement : « Après avoir quitté les lacs susmentionnés, nous nous dirigeâmes plus au Sud, et le 24 [décembre 1771] atteignîmes la côte septentrionale du grand lac Athapuscow ».<sup>1</sup>

Il va sans dire que, sous la plume du voyageur anglais, ce dernier nom est synonyme d'Athabaska, qui s'écrivait encore, il y a quarante ans, Athabaskaw et Athabascaw. A la page III de son journal, Hearne l'écrit lui-même sans w final.

Voilà qui est clair.

D'autres circonstances semblent encore corroborer son assertion. D'abord, le temps qu'il prit à se rendre de la mer Glaciale à ce lac, cent soixante jours bien comptés, était plus que suffisant pour l'atteindre, malgré les haltes nombreuses qu'il dut faire en route. Ensuite il avait pour guide et confident un Indien mi-déné mi-cris, qui ne pouvait pas se tromper sur l'identité de la pièce d'eau découverte par le Blanc. Athabasca est un mot cris qui signifie « succession de roseaux », et s'il y avait alors quelqu'un qui devait le savoir et connaître le lac de ce nom, c'était bien son compagnon, le grand Mattonabbi.

En troisième lieu, Hearne parle constamment des Indiens qui fréquentent ce lac comme appartenant à la tribu athabascane, qui a son habitat au Sud des autres Dénés, qu'il appelle *Northern Indians*, ou Sauvages du Nord, lorsqu'il ne les qualifie point de *Copper Indians*, Indiens du Cuivre, ou Couteaux-Jaunes. Or ceux-ci hantent les steppes qui confinent au Grand Lac des Esclaves.

On objectera peut-être que son lac Athabasca se trouve légèrement trop au Nord sur sa carte. Mais, pour quiconque est au courant de ses procédés géographiques, cette objection est dépourvue de toute valeur. D'abord, à la date du 6 octobre 1771, c'est-à-dire un mois et demi avant d'arriver au bassin en question, il avait brisé son « quadrant », l'équivalent du sextant qui eût pu lui donner une latitude exacte. Et puis, c'est un fait

<sup>1</sup> *A Journey from Prince of Wales' Fort in Hudson's Bay to the Northern Ocean*, p. 223 de l'édition originale in-4. Londres, 1795.



bien avéré que, même à l'aide de cet instrument, il mit l'embouchure de la rivière au Cuivre dans la mer Glaciale cinq degrés et demi trop au Nord. Il ne saurait donc surprendre en majorant d'un degré ou deux la latitude de son lac Athapuscow.

Et pourtant il est aujourd'hui incontestable que Hearne ne vit jamais cette pièce d'eau, mais que celle qu'il traversa du Nord au Sud n'était autre que le Grand Lac des Esclaves.

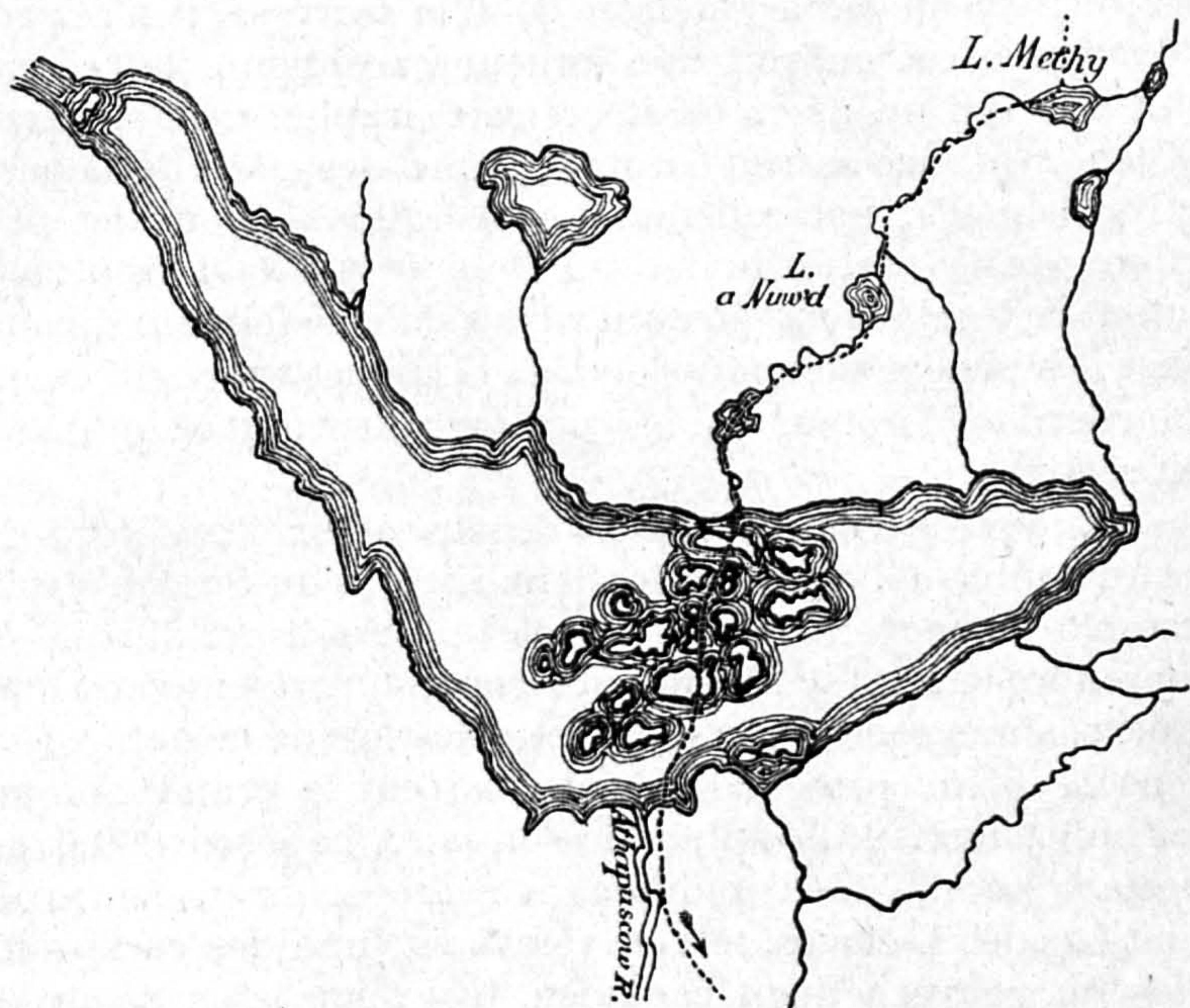


FIG. 3. — LE LAC ATHAPUSCOW, D'APRÈS HEARNE.

Sa propre carte, toute défectueuse qu'elle est, en est la meilleure preuve. Il suffit d'y jeter les yeux, puis de les reporter aux documents récents qui représentent la partie médiane du Grand Lac des Esclaves pour se convaincre que c'était bien réellement cette mer intérieure qu'il avait sous les yeux lorsqu'il croyait contempler le lac Athabasca.

Voici ci-dessus son propre tracé.

Ce qui frappe surtout dans la pièce d'eau qu'il décrit ainsi ce sont les nombreuses îles dont sa nappe est parsemée. Or le lac Athabasca n'est nullement agrémenté de pareil archipel, tandis



que c'est justement le cas pour le Grand Lac des Esclaves, à l'endroit même où Hearne traversa sur la glace ce qu'il prit pour le premier.

« On dit que le point où nous le traversâmes est le plus étroit du lac, écrit-il dans son journal. Il est plein d'îles, dont la plupart sont revêtues de hauts peupliers-trembles, de beaux bouleaux et de pins ».<sup>1</sup>

Malgré la remarque du voyageur anglais concernant l'étroitesse relative du lac à l'endroit où il le traversa, il n'assigne pas moins à cet endroit une largeur exceptionnelle, ce qui trahit chez lui un assez médiocre cartographe. Ceci montre à l'évidence qu'il ne se rendait pas compte des effets de la perspective, laquelle, naturellement, exagérait à ses yeux les proportions de la partie du lac où il se trouvait et diminuait d'autant celles de la nappe qu'il voyait dans le lointain, phénomènes des plus élémentaires et dont la connaissance est essentielle chez l'explorateur qui ne peut parcourir tout ce qu'il voudrait relever.

La petite pièce d'eau qu'il nous montre à l'extrême Nord-Est avec un double débouché, et les deux rivières du Sud qu'il relie ensemble au moyen d'un cours d'eau dont il est difficile de comprendre le rôle, sembleraient aussi donner à entendre qu'il n'avait pas une conception bien nette des lois de la nature.

Mais le point principal à noter ici est le grand nombre d'îles qui jalonnent le milieu de son lac Athapuscow. Or, que le lecteur veuille bien maintenant se reporter au centre du Grand Lac des Esclaves, tel que relevé sur une des cartes officielles du gouvernement canadien. Il y verra la partie étroite mentionnée par Hearne, non loin de la grande rivière à laquelle celui-ci ne donne pas moins de deux milles de large, et il constatera que cette partie est un véritable labyrinthe d'îles et d'ilots.

De son point de traverse l'explorateur anglais ne put naturellement voir que la grande baie du Nord, qu'il prit pour la partie principale du lac, et si, du côté de l'Est, il fait terminer cette pièce d'eau au détroit que le lecteur remarquera sur la carte ci-jointe, c'est sans doute pour se conformer à la manière de parler de ses compagnons, Indiens dénés qui considèrent

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 248.



comme distinctes, et nomment séparément, deux nappes d'eau séparées par un semblable rétrécissement. Il va sans dire qu'il ne put s'assurer *de visu* du prolongement du lac dans l'Est.

Enfin il n'y a pas jusqu'aux dimensions que notre voyageur assigne à son prétendu lac Athapuscow qui ne correspondent à celles du Grand Lac des Esclaves. Se basant sur les dires toujours plus ou moins exagérés des Sauvages, il prête cent vingt

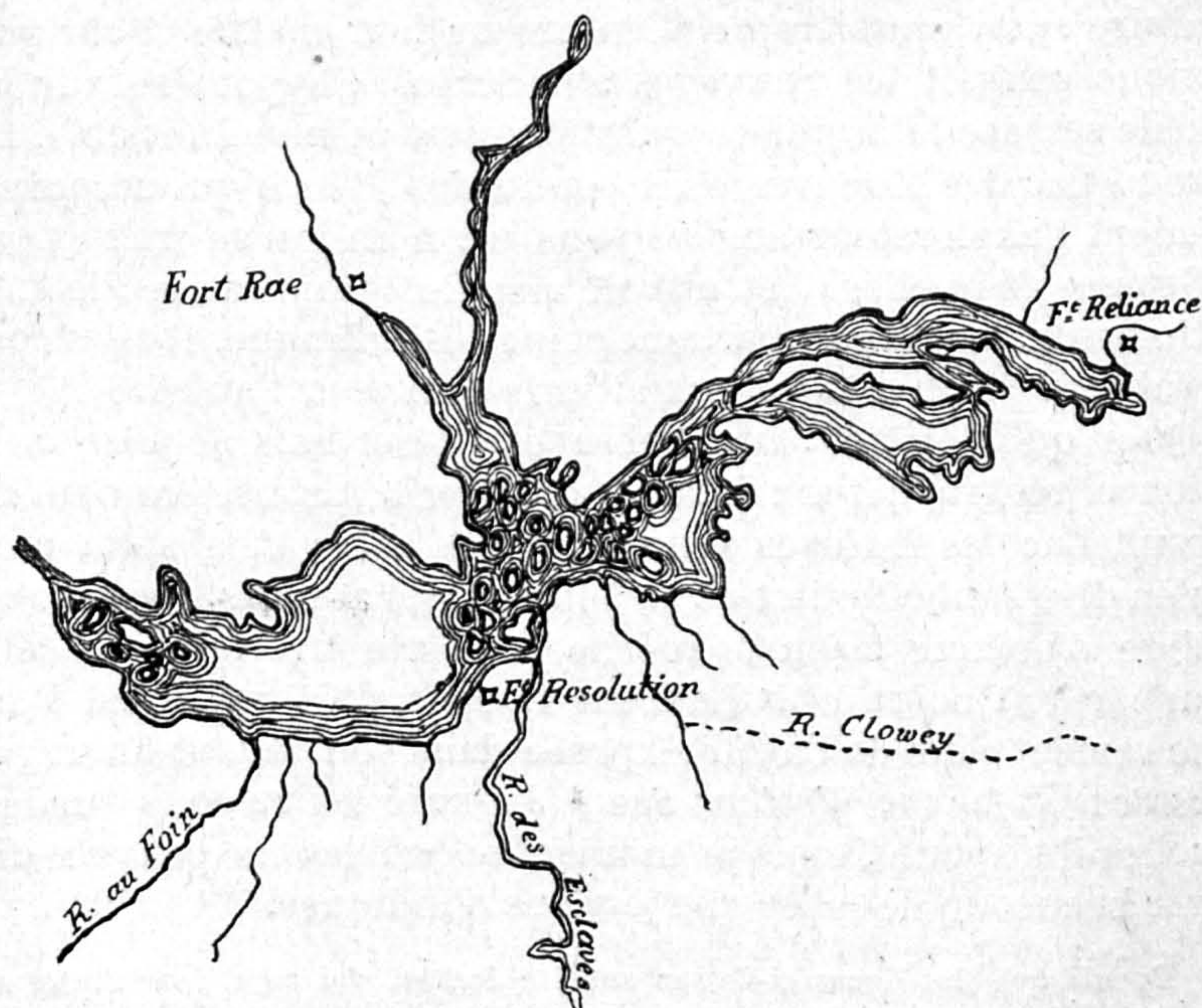


FIG. 4. — LE GRAND LAC DES ESCLAVES. <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Je reproduis ce tracé du Grand Lac des Esclaves non pas à titre de relevé d'une exactitude incontestable, mais parce qu'il est emprunté à une carte officielle du gouvernement canadien. Pour dire toute ma pensée, les contours que Petitot assigne à cette pièce d'eau paraissent infiniment plus justes, de même qu'ils sont bien plus détaillés. D'après la carte de ce dernier, la partie septentrionale du lac est toute différente de ce que l'extrait ci-joint nous la montre : la branche occidentale de la double baie qui affecte la forme d'une fourche s'avance beaucoup plus à l'Ouest d'après Petitot ; le fort Rae se trouve sur la baie, à une assez grande distance de son extrémité ; cette baie est considérablement plus large et suit une direction un peu plus occidentale, ce qui la fait ressembler davantage à ce que Hearne nous présente comme le corps principal de son lac Athapuscow. D'un autre côté, la branche droite de la même fourche n'est autre chose, sur la carte de Petitot, qu'une rivière de largeur très inégale, la rivière des Couteaux-Jaunes, tandis que la rivière des Esclaves y est relevée avec un delta bien prononcé. Le seul point sur lequel les deux cartes s'accordent est le grand nombre d'îles dans la partie centrale du lac, point essentiel pour mon argument.



lieues, c'est-à-dire de trois cent cinquante à trois cent soixante milles, de long au bassin qu'il vient de découvrir, et nous avons vu que le Grand Lac des Esclaves mesure en réalité 336 milles de l'Est à l'Ouest, tandis que le lac Athabasca n'en a que 230.

Reste la question de savoir comment les compagnons de Hearne purent se tromper à ce point sur l'identité du lac qu'ils avaient atteint, ou bien quel était le motif qui les détermina à induire aussi grossièrement en erreur leur maître. Pour quiconque connaît les Sauvages américains, l'hypothèse sur laquelle se base la première question est à peine admissible. Le Grand Lac des Esclaves était connu des Dénés qui accompagnaient l'explorateur anglais sous un nom qui se traduit par « Grosses Mamelles », et n'avait rien de commun avec le mot Athabasca, lequel n'appartient point à leur langue. Il est inconcevable que l'un d'entre eux ait pris l'un pour l'autre. <sup>1</sup>

Quoi qu'il en soit, une chose est désormais acquise à la science géographique : Hearne découvrit inconsciemment le Grand Lac des Esclaves et ne vit jamais le lac Athabasca, quoiqu'en dise l'abbé Petitot et la plupart des auteurs. Je ne m'attribue d'aucune façon le mérite de cette trouvaille. Si elle n'appartient point à Mr Laurent Burpee, d'Ottawa, c'est à lui que revient celui de l'avoir exposée dans son savant ouvrage : *The Search for the Western Sea.* <sup>2</sup> J'ignore les [raisons sur lesquelles il s'appuie, mais je m'imagine qu'elles ne peuvent différer beaucoup de celles que je viens d'indiquer.

<sup>1</sup> Depuis que les lignes ci-dessus ont été écrites, j'ai reçu, par l'intermédiaire de Mr Burpee, communication d'une lettre de Mr James White, ex-géographe en chef du Canada, qui est de la plus grande importance pour l'élucidation de la présente difficulté. En voici un passage traduit de l'anglais : « Au fond, la confusion a son origine dans une fausse conception du nom *Athapuscow* ou *Athabasca*. En réalité, ce nom n'était appliqué ni à l'un ni à l'autre des deux lacs. Il signifie littéralement « embouchure couverte de roseaux », et s'applique à proprement parler au « delta plein de roseaux » de la rivière aux Esclaves, à l'endroit où elle se jette dans le Grand Lac des Esclaves, et au « delta plein de roseaux » de l'Athabasca, là où elle tombe dans le lac du même nom. Ayant entendu les Indiens donner ce nom au delta, Hearne l'étendit évidemment au lac tout entier. De même, Peter Pond l'appliqua au lac actuel Athabasca, dont le véritable nom est *lac des Collines*. »

Cette explication ne laisse pas que d'être assez plausible. Elle ne nous dit pourtant point comment il se fait que l'explorateur anglais appela *Athapuscow* le Grand Lac des Esclaves *avant* qu'il eût vu le fameux « delta plein de roseaux » de la rivière aux Esclaves, dont sa carte ne fait pas même soupçonner l'existence, puisqu'il n'y arriva que vingt-trois jours après avoir atteint le lac proprement dit.

<sup>2</sup> Toronto, 1908.



Dans tous les cas, on ne saurait faire un crime à l'abbé Petitot de les avoir ignorées dans sa retraite lointaine du diocèse de Meaux.

Le premier Blanc qui vit la partie occidentale du Grand Lac des Esclaves et en fit une exploration sommaire fut le Canadien Laurent Leroux, qui y fut envoyé en 1786 avec un Cuthbert Grant. Ces deux commerçants établirent un poste de traite qui devait porter plus tard le nom de fort Résolution. Le premier, qui avait plutôt le goût des découvertes géographiques que du commerce des fourrures, se rendit même au

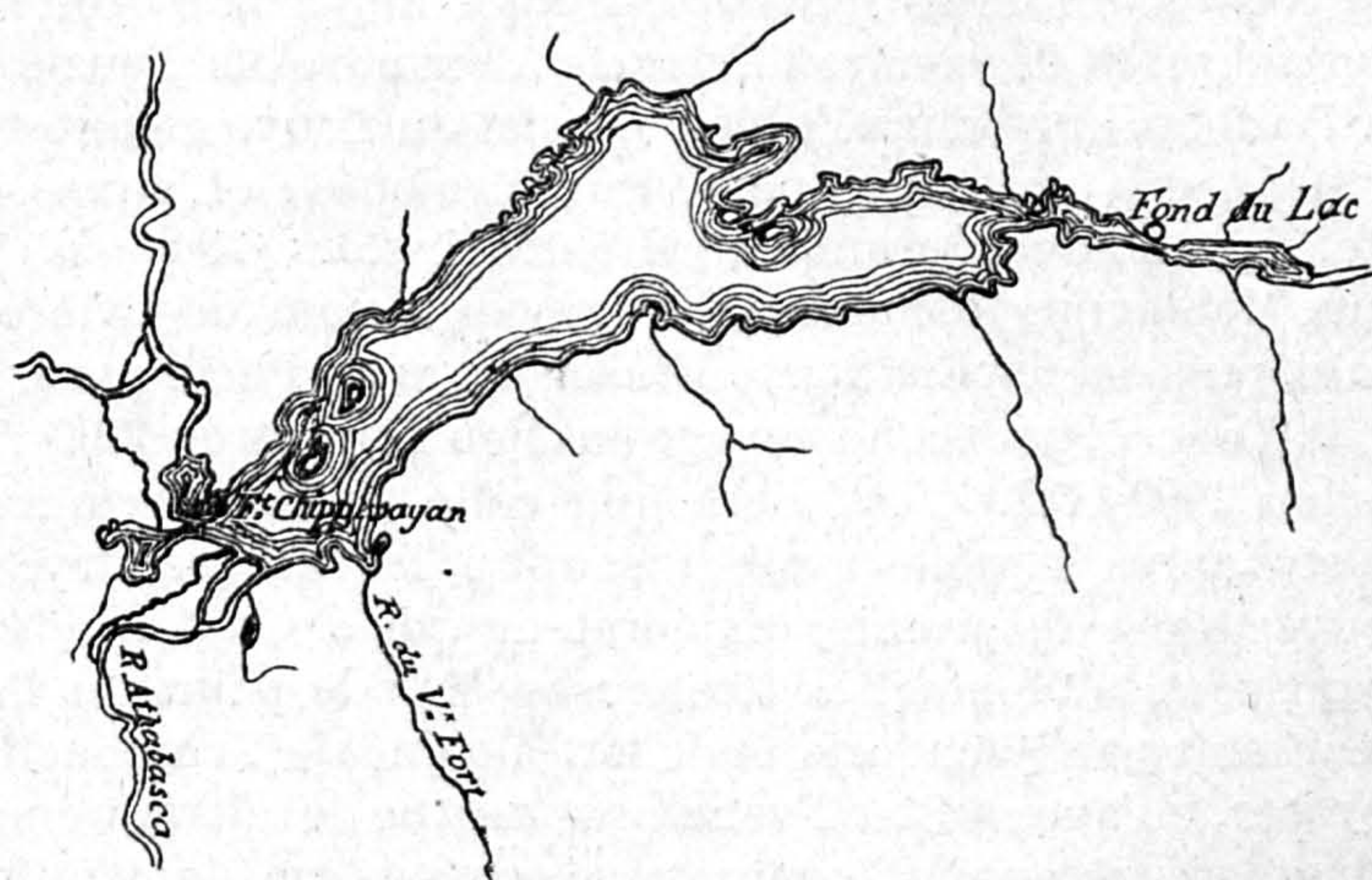


FIG. 5. — LE VÉRITABLE LAC ATHABASCA.

Nord de cette mer intérieure et atteignit le point où s'éleva plus tard le fort Providence. Peter Pond, homme violent et dénué de scrupules, était alors le supérieur de Laurent Leroux ; ce fut sur son initiative que celui-ci fit cette expédition. Mais il ne paraît pas que le premier s'y soit lui-même rendu, bien que Petitot nous le montre comme descendant, six ans plus tôt, du lac Athabasca au Grand Lac des Esclaves. <sup>1</sup>

Sous la rubrique assez élastique de 1783-1812, le même auteur dit que « la Compagnie du Nord-Ouest établit successivement

<sup>1</sup> Dans sa *Géographie de l'Athabaskaw-Mackenzie*, publiée en 1875, Petitot fait la même assertion relativement au même individu, qu'il appelle alors Pierre Ponde (p. 21) ; il s'appuie sur l'autorité de Sir John Franklin, au journal duquel il renvoie, mais sans indiquer ni le volume ni la page. Or cet ouvrage comprend ou bien quatre petits volumes, ou bien deux in-quarto, selon l'édition ; malgré de minutieuses recherches, je n'ai pu trouver le nom de Peter Pond.



les forts de troc du lac Qui Appelle, Pembina, Douglas, Gibraltar, etc. ». Il y a confusion. Cette corporation eut bien un poste connu sous le nom original de Qu'Appelle, dans la vallée de la rivière et des lacs du même nom ; elle construisit aussi en 1807 un fort Gibraltar au confluent de l'Assiniboine avec la Rouge, poste qui fut ainsi nommé « bien qu'il n'y eût pas une pierre à trois milles à la ronde, <sup>1</sup> ainsi que l'admet son fondateur ; mais le fort Douglas, non loin de là, appartenait à la compagnie rivale de la baie d'Hudson, de même que le fort Daer qu'elle éleva bientôt après sur la Pembina. <sup>2</sup>

En regard des dates 1789-1790, Petitot met à bon droit l'exploration qui fit descendre l'Écossais Alexandre Mackenzie jusqu'à l'embouchure dans l'océan Glacial du fleuve gigantesque qui, depuis, a porté son nom. Puis il ajoute : « L'année suivante, il remonte la grande rivière des Castors (*Tsadessé*) jusqu'aux Montagnes Rocheuses, lui impose le nom de rivière de la Paix, puis descend le fleuve Fraser jusqu'au Pacifique ».

Tout d'abord, ce second voyage eut lieu non pas en 1790-1791, mais en 1792-1793. C'est alors que cette fameuse « mer de l'Ouest » après laquelle avaient soupiré les Lavérendrye fut découverte par le premier explorateur qui s'y soit rendu en passant par les Montagnes Rocheuses. Mais le point du Pacifique atteint par Mackenzie était fort éloigné de l'embouchure du Fraser, qu'aucun Blanc venu *overland* ne devait voir encore pendant quinze ans. L'explorateur écossais ne descendit ce fleuve que jusqu'à un point de son cours supérieur situé une quarantaine de milles au Sud du village actuel de Quesnel, c'est-à-dire là où devait par la suite s'élever un poste nommé en son honneur fort Alexandre. Là, découragé par les rapports des indigènes qui lui représentaient ce torrent comme infranchissable pendant des centaines de milles, il rebroussa chemin, remontant le fleuve jusqu'à l'embouchure de la rivière Noire (*Black Water R.*). Ce dernier cours d'eau fut appelé à l'origine rivière de l'Ouest, parce qu'il en remonta la vallée par terre pour se rendre par monts et par vaux à l'Ouest, c'est-à-dire à la baie Bentinck, où il arriva le 22 juillet 1793.

<sup>1</sup> *John McDonald, of Garth, autobiographical Notes*, dans Masson, « Les Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest », vol. II, p. 86. Québec, 1890.

<sup>2</sup> Il serait peut-être plus juste de mettre ces deux dernières fondations au crédit de la colonie de Lord Selkirk elle-même ; mais les intérêts de celle-ci se confondaient plus ou moins avec ceux de la corporation anglaise.



L'honneur de descendre pour la première fois jusqu'à la mer le fougueux Fraser appartient à un autre « bourgeois » de la même compagnie du Nord-Ouest, le catholique Simon Fraser, qui fit cette périlleuse exploration au cours de l'année 1808.

Il est peut-être aussi permis de faire remarquer que ce ne fut point Alexandre Mackenzie qui baptisa la rivière la Paix comme le dit Petitot. Elle était appelée ainsi longtemps avant lui ; c'est un traité de paix conclu sur ses bords entre deux nations indiennes qui lui valut ce nom, que les métis traduisirent pour l'usage des Blancs. De fait, Mackenzie décline lui-même indirectement l'honneur de l'avoir baptisée lorsqu'il écrit dans son journal : « Le 13 [octobre 1792] à midi, nous arrivâmes à la pointe de la Paix, d'où la rivière tire son nom, au dire de mon interprète. C'est l'endroit où les Knistineaux <sup>1</sup> et les Castors réglèrent leur différend ; le nom réel de la rivière et de la pointe étant celui de la contrée en litige.

« Quand ce pays fut autrefois envahi par les Knistineaux, ils trouvèrent les Castors en possession de la région aux environs du portage la Roche ; la tribu avoisinante était celle des Indiens qu'ils appelèrent Esclaves. Ils chassèrent chacune de ces deux tribus devant eux. C'est alors que la dernière descendit le fleuve qui décharge le lac des Montagnes, <sup>2</sup> lequel fleuve fut, pour cette raison, appelé rivière des Esclaves. La première remonta le cours d'eau, et lorsque les Knistineaux conclurent la paix avec elle, il fut entendu que cette place serait la frontière des deux nations. » <sup>3</sup>

Plus loin, dans son exposé chronologique, Petitot qualifie de franco-écossaise la colonie que lord Selkirk établit en 1812 et l'appelle colonie d'*Assiniboya* ou *Red River Settlement*. Je ne vois point la raison de la première partie de son épithète, car il n'y avait pas un seul Français ou Canadien-français parmi les colons de Selkirk. S'il avait dit hiberno-écossaise c'eût été juste ; car même le premier contingent d'émigrés contenait un certain nombre d'Irlandais.

<sup>1</sup> C'est-à-dire les Cris, abréviation de leur nom original français, qui était tout aussi souvent écrit Kristineaux et Christineaux, de même que celui des Sioux est la finale du mot Nadessioux, sous lequel les Français connaissaient originairement l'une de leurs tribus

<sup>2</sup> Le lac Athabasca.

<sup>3</sup> *Voyages from Montreal through the Continent of North America to the Frozen and Pacific Oceans*, vol. I, pp. 340-341 de l'édition moderne publiée à Toronto.



En outre, cette colonie ne reçut le nom d'Assiniboia que vingt-trois ans plus tard, c'est-à-dire en 1835.

Faisant allusion aux démêlés que les colons, de concert avec les représentants de la compagnie de la baie d'Hudson, leurs alliés et protecteurs naturels, eurent avec les autorités et les employés de la compagnie du Nord-Ouest, Petitot écrit, toujours en regard de la date 1811 (qui devrait se lire ici 1813-1815) : « Les Anglais de la Compagnie de la Baie d'Hudson attaquent et prennent les forts Pembina et Garry, appelés (erreur typographique pour appelé) alors Gibraltar. Les forts Qu'Appelle et Douglas résistent. »

Ce passage prolonge une confusion déjà signalée. Le fort Gibraltar ne peut être donné comme ayant précédé le fort Garry, puisque celui-ci devait être élevé par cette même corporation qui est maintenant représentée comme s'emparant de celui-là. La même remarque s'applique au fort Douglas qui, ainsi que nous l'avons vu, appartenait aux Anglais et non aux « gens du Nord-Ouest », pour parler la langue locale.

Vient ensuite la mention de la vigoureuse résistance que lord Selkirk fit aux procédés déloyaux de la dernière compagnie, celle du Nord-Ouest. En 1815, il enrôla à Montréal pour sa colonie « 140 soldats suisses des régiments de Meuron et de Wattenwyl », écrit Petitot, qui par là fait sienne la version des ennemis du philanthropique laird. Le réquisitoire de la compagnie du Nord-Ouest, publié pour se défendre devant l'opinion publique et peut-être aussi influencer les tribunaux du Canada devant lesquels la cause avait été portée, parle, page 62, « d'environ cent cinquante soldats étrangers » qui sont, à la page suivante, réduits à « cent quarante soldats de Meuron ».

Ces chiffres sont encore diminués dans la brochure correspondante de la compagnie de la baie d'Hudson. Il n'y avait, nous assure-t-elle, qu'environ « cent soldats, dont quatre-vingts appartenaient au régiment de Meuron et vingt à celui de Wattenwyl », le Wattenwyl de Petitot. C'est cette dernière version qui a prévalu parmi les historiens impartiaux.

La provenance et la qualité de ces mercenaires ont donné lieu à des appréciations contradictoires, basées sur les préventions propres à chacun des deux partis anglais ou de la compagnie de la baie d'Hudson, et franco-écossais, de la compagnie du Nord-Ouest. D'après le factum de cette dernière, ce n'était



qu'un « ramassis de gens dont la conduite ultérieure justifia amplement les appréhensions qu'on entretenait à leur sujet. On les avait engagés en Europe et en Asie pour différents services, et leurs régiments étaient en partie composés de déserteurs des armées de Bonaparte en Espagne ». <sup>1</sup>

A ces accusations, les défenseurs de la corporation anglaise répondent en reproduisant des certificats de bonne conduite et de loyaux services de ces soldats, et en faisant remarquer <sup>2</sup> que, pendant le séjour à Gibraltar du régiment de Meuron, « le gouvernement de Sa Majesté britannique avait autorisé tous les Allemands et Piémontais forcés par la conscription d'entrer dans les armées de Bonaparte, qu'ils avaient quittés aussitôt que l'occasion s'en était présentée, à s'enrôler au service de Sa Majesté », ligne de conduite qui était naturellement, aux yeux de tout bon Anglais, un bon point plutôt qu'un sujet de flétrissure.

Quoi qu'il en soit, cette citation démontre que l'abbé Petitot est trop exclusif lorsqu'il représente ces soldats comme exclusivement suisses. La population de langue italienne de ce pays n'appartient point au Piémont. Les noms du lieutenant Fauche et du major d'Orsonnens, du colonel de Meuron ont une consonance française, mais la majorité de leurs hommes était pourtant de langue allemande.

Allemand était aussi le fameux navigateur Otton de Kotzebue, dont notre auteur voudrait faire un Russe.

Petitot se trompe également lorsqu'il attribue à l'intervention de Franklin la fusion des deux compagnies rivales de la baie d'Hudson et du Nord-Ouest. Au moment même où cette fusion s'opérait, Franklin cheminait péniblement au travers de la grande steppe boréale, et avait bien d'autres soucis à envisager et d'autres problèmes à résoudre. C'est à Edouard Ellice, un des principaux actionnaires anglais de la compagnie du Nord-Ouest, que revient l'honneur de cet heureux compromis, qui devait rendre la paix au pays tout en le dotant d'un monopole commercial dont il ne devait secouer le joug qu'en 1849, c'est-à-dire vingt-huit ans plus tard.

<sup>1</sup> *A Narrative of Occurrences in the Indian Countries of North America*, p. 62. Londres, 1817.

<sup>2</sup> *Statement respecting the Earl of Selkirk's Settlement upon the Red River*, p. 175. Mêmes place et date de publication.



En attendant, l'abbé Petitot nous montre les Écossais de la Rivière Rouge organisant en 1821 les paroisses de « Kildonan, Saint-John, Saint-Pol et Saint-Andrew ».

Avouons que, pour une seule année ce n'était pas mal, surtout si nous considérons que leur faible colonie ne datait, en réalité, que de trois ans, et que les protestants ne comptaient pas encore plus de deux cents âmes.

En réalité, ce n'est que la seconde de ces paroisses qui fut fondée alors, ou plutôt elle fut organisée dans l'automne de 1820, puisque c'est à cette époque qu'arriva sur les bords de la Rouge le premier ministre protestant de la colonie. La paroisse de Kildonan devait s'établir en 1851, lors de l'arrivée du premier ministre presbytérien de la Rivière Rouge, et son temple ne fut bâti que deux ans plus tard. Quant à Saint-Pol, il est inconnu au pays non moins que Saint-Paul, mais la contrée possède une mission indienne sous le vocable de saint Pierre. Enfin la paroisse de Kildonan ne fut établie que bien des années après la date assignée par notre auteur à sa fondation.

A propos de Saint-Paul, l'abbé Petitot fait une incursion aux États-Unis pour nous parler de l'établissement de la ville américaine de ce nom. Il la fait remonter à l'année 1825, et présente « un soldat du régiment de Meuron nommé Sans Chagrin » comme son fondateur. Sans connaître aucunement l'histoire de cet heureux mortel, dont le nom me paraît beaucoup plus canadien, ou même métis, que suisse, je n'ai pas la moindre hésitation à déclarer que là encore notre auteur se trompe.

La ville de Saint-Paul, sur le Mississippi (que Petitot ne peut écrire comme tout le monde, mais rend par Missi-Sipiy), est beaucoup plus récente. Bien que son développement ait été d'une rapidité phénoménale, même pour l'Amérique, ce n'était encore, vingt ans après l'époque assignée pour sa naissance (c'est-à-dire en 1845), qu'un groupe informe de quelques cabanes. Quatre ans plus tard, en 1849, elle comptait, d'après un voyageur qui y passa, « une demi-douzaine de huttes en troncs d'arbres, un hôtel, deux magasins et une église catholique en troncs d'arbres. » <sup>1</sup>

Cette place ayant été choisie pour la capitale provisoire du Territoire du Minnesota, son avenir parut dès lors assuré et ses

<sup>1</sup> Laurence OLIPHANT, *Minnesota and the Far West*, p. 263. Edimbourg, 1855.



progrès commencèrent à être des plus rapides. Pourtant, même en 1853, un auteur qui traite du Minnesota et de ses ressources se croit permis d'écrire, en parlant d'un autre embryon de ville, que celui-ci n'avait point alors atteint « ce degré de prospérité qui est si remarquable dans les *villages* (les italiques sont de moi) de Saint-Paul et de Saint-Antoine ». <sup>1</sup>

Nous sommes pourtant déjà loin de 1825 !

Le premier Blanc qui s'établit là où devait s'élever la ville de Saint-Paul, Minn., fut un Canadien français assez peu édifiant du nom de Pierre Parent, qui s'y fixa le 1<sup>er</sup> juin 1838. Mais le véritable fondateur de la future métropole fut un Vital Guérin, lequel, en 1841, promena pour la première fois la charrue dans ce qui devait en devenir les rues. Conjointement avec un autre Canadien du nom de Benjamin Gervais, il donna le terrain où fut bâtie la première église. Celle-ci fut placée sous le vocable de saint Paul le 1<sup>er</sup> novembre de la même année par un prêtre français nommé Galthier.

C'est donc à cette date (1841) qu'on peut raisonnablement faire remonter l'origine de cette ville, dans une vallée qui ne comptait auparavant d'autres habitations que les demeures, aussi primitives qu'espacées, de Pierre Parent, Abraham Perret, Edwar Phelan, William Evans, Benjamin et Pierre Gervais, avec quelques autres échelonnées sur une assez grande distance et sans aucune apparence de groupement urbain.

Cette petite colonie portait alors le nom assez peu poétique de *Pig's Eye*, Œil de Cochon. Mais, emboitant le pas avec le prêtre catholique, ses habitants de toute race et de toute religion furent bientôt heureux de l'échanger contre celui du patron que celui-ci lui avait donné. <sup>2</sup>

La langue maternelle de ce digne missionnaire fut, dès le début, en honneur dans cette localité, ainsi que le prouve cette remarque de l'auteur américain qui écrivait en 1853 : « Il n'y a point de poteau indicateur le long de cette route, et l'amateur de pêche ou de chasse qui ne peut parler français avec les habitants français, dont les chaumières se cachent dans les sinuo-

<sup>1</sup> J.-W. BOND, *Minnesota and its Resources*, p. 160. Redfield, 1853.

<sup>2</sup> « Ce n'est que simple justice », dit Bond, « de faire remarquer que c'est au bon goût du clergé catholique que nous devons l'excommunication du sobriquet insultant d'*Œil de Cochon* » (*Op. cit.*, p. 127).



sités du chemin, peut remercier son étoile s'il ne se perd point de nuit. »<sup>1</sup>

L'abbé Petitot fixe à la même date que sa prétendue fondation de Saint-Paul, c'est-à-dire à 1825, l'émigration des « Meurons » et des Suisses de la Rivière Rouge aux États-Unis. C'est 1826 qu'il eût fallu dire. Au printemps de cette dernière année, eut lieu, dans la colonie de lord Selkirk, la plus forte inondation qu'on y eût vue de mémoire d'homme. Découragés à la vue des effets du désastre, un grand nombre des Suisses nouvellement arrivés et d'anciens soldats du régiment de Meuron quittèrent alors le pays pour aller chercher fortune dans la république voisine.

Petitot nous représente la compagnie de la baie d'Hudson<sup>2</sup> comme rachetant en 1835 « aux fils de lord Selkirk leurs droits et titres sur la colonie d'Assiniboya, pour la somme de 84.000 livres (fr. 2.100.000) ». Lord Selkirk n'eut jamais qu'un fils, James Douglas Hamilton, sixième comte de Selkirk qui, né le 22 avril 1809, mourut sans descendant le 11 avril 1885. Le titre nobiliaire disparut avec lui.

A la date 1840, Petitot fait fonder le fort Youkon par un Mr Bell. Cette assertion surprend d'autant plus sous sa plume que l'auteur se trouve là en pays de connaissance, puisqu'il visita cette place au cours d'un voyage dont les difficultés, morales aussi bien que physiques, firent sur son esprit une impression ineffaçable. Or ce poste ne fut établi que sept ans plus tard par Mr Alexandre-H. Murray, ainsi que nous le verrons plus loin. C'est le fort Mac Pherson, du côté opposé des Montagnes Rocheuses, que John Bell éleva.

Quant à l'expédition Dease et Simpson, c'est en 1837-1838, et non en 1836, qu'elle eut lieu.

Celle de Pullen et Hooper, le long du Mackenzie, est attribuée par l'auteur à l'année 1849, tandis que le rapport officiel du comité législatif anglais sur les explorations arctiques<sup>3</sup> lui assigne la date de 1850. L'une et l'autre de ces autorités sont dans le vrai, mais à moitié seulement. Ce voyage eut lieu pendant les deux années 1849 et 1850, ainsi qu'on peut le constater par

<sup>1</sup> *Minnesota and its Resources*, p. 111.

<sup>2</sup> Nouvelle corporation commerciale résultant de la fusion, en 1821, de l'ancienne compagnie de la baie d'Hudson avec celle du Nord-Ouest.

<sup>3</sup> P. 34.



le livre de Hooper : *Ten Months among the Tents of the Tuski*,<sup>1</sup> malgré le soin que son auteur semble prendre d'éviter toute mention des années auxquelles se rapportent les mois qu'il cite parfois.

En ce qui concerne les explorations du prof. H.-Y. (Henry Youle, non pas H.-V.) Hind, dont Petitot fait un *surveyor-general*, ou arpenteur en chef, ses opérations eurent surtout lieu en 1858, et non en 1857, c'est-à-dire précisément à la même époque que celles de Simon-J. Dawson, son collaborateur dans l'Ouest canadien. En outre, je ne sais où notre auteur a vu que Hind était arpenteur en chef, apparemment du Haut-Canada. J'ai le rapport officiel de ce dernier et l'ouvrage en deux volumes qu'il publia à la suite de ses travaux : sur l'un et l'autre il s'intitule simplement « professeur de chimie et de géologie à l'Université du Collège de la Trinité, Toronto », ce qui ne ressemble guère à un *surveyor*. De ce fait, à la première page de l'Introduction de son livre, il donne ce titre-là à son collègue, S.-J. Dawson, et se présente lui-même comme le géologue de l'expédition.

En regard de la double date 1895-1896, Petitot est supposé parler des explorations d'un soi-disant Robert Hell (un très vilain nom en anglais). J'ai bien peur que ce ne soit là une erreur imputable au compositeur du Bulletin. C'est probablement le nom de mon ami, le Dr Robert Bell, qui a été ainsi défiguré.

A la page 453 de cette publication, la même cause est aussi responsable de la transformation du nom du Dr Richard King en Kidg, tandis que l'auteur, non moins que l'imprimeur, peut avoir ajouté l's inutile à celui du personnage excentrique, qu'était le missionnaire protestant William Carpenter Bompas.

### III

#### OMISSIONS DE PETITOT.

En voilà bien long, et le lecteur qui a eu la patience de me suivre jusqu'ici doit m'avoir trouvé bien méticuleux. Mais l'histoire doit être la relation de faits authentiques placés à

<sup>1</sup> Londres, 1853



leur véritable date et mis au compte de ceux-là seuls qui s'y trouvèrent mêlés.

Dans son précis chronologique, Petitot n'a pas simplement péché par commission : les omissions y sont aussi fréquentes, ainsi qu'on pourra le voir par l'exposé ci-après, qui complètera le sien et, sans prétendre épuiser la matière, laissera probablement peu de lacunes importantes.

Commençons ce petit travail : nous le ferons aussi bref que possible.

1585. John Davis découvre le détroit qui porte son nom.

1612. Sir Thomas Button explore la baie d'Hudson, découverte deux ans auparavant ; il est le premier Blanc qui voit le fleuve Nelson ; il le nomme ainsi en l'honneur d'un de ses officiers.

1616. Robert Bylot et William Baffin se rendent au détroit de Davis et font plusieurs découvertes dans les régions qui s'étendent entre le 65° et le 75° de latitude Nord.

1631. Le capitaine Thomas James découvre la partie méridionale de la baie d'Hudson qui porte son nom.

1640. Les Pères de Brébeuf et Chaumonot découvrent le lac Érié.

1647. Le P. Jean De Quen, S. J. découvre le lac Saint-Jean. D'aucuns mettent cette découverte au crédit de 1646.

1660. Les Jésuites dressent une carte du lac Supérieur.

1662. Radisson et Desgroseillers atteignent la baie d'Hudson après un voyage *overland*.

1663. Le P. La Couture est le premier prêtre qui visite la baie d'Hudson.

1667. Le P. Allouez découvre le lac Nipigon.

1669. Louis Joliet et Péré passent l'hiver sur les bords du lac Ontario.

1671. Le P. Charles Albanel fait son premier voyage par terre du Saguenay à la baie d'Hudson.

1719. Les capitaines Barlow et Knight font des reconnaissances en vue de trouver un passage par mer dans l'Ouest.

1722. Le capitaine Scroggs cherche lui aussi un passage dans l'Ouest.

1742. Le métis Joseph Lafrance se rend du Sault Sainte-Marie à la factorerie de York par les lacs Supérieur et Winnipeg, le premier à suivre cette voie.



La même année, le capitaine anglais Middleton s'efforce de trouver un passage de la baie d'Hudson à l'océan Pacifique.

1746. Expédition Dobbs-Galley dans les mers du Nord.

1754-1755. Anthony Hendry se rend, le premier de tous les voyageurs, de la baie d'Hudson au lac Winnipeg, remonte la Saskatchewan et traverse les grandes plaines canadiennes, rencontrant sur son chemin les Français du fort la Corne et venant en contact avec les Indiens qui chassent le bison à cheval, probablement les Pieds-Noirs, à 1200 milles de son point de départ, le fort York. A son retour, il est reçu par le gouverneur Saint-Luc de la Corne, qui revient d'un voyage dans l'Est.

1772. Matthew Cocking, sous-facteur à la factorerie de York, refait en partie l'itinéraire de Hendry et se rend chez les Pieds-Noirs.

1773. Les capitaines Phillips et Lutwidge font des découvertes dans les mers arctiques.

1775. Après avoir bravé les plus grands périls à Michillimackinac, où les Indiens n'ont point accepté le transfert du pays à l'Angleterre, et où il a dû pour cette raison se déguiser en Français, Alexandre Henry, aîné, pénètre dans l'Ouest canadien, traverse le lac Winnipeg jusqu'à l'embouchure de la Saskatchewan, se rend au fort Cumberland que Hearne vient de construire, remonte la rivière jusqu'à l'embouchure de la Pasquia, où le chef indien le rançonne sans pitié, et finit par s'établir sur un lac Castor.

1776. Le même « traiteur » explore les plaines de l'Ouest, se rendant jusqu'au fort des Prairies et de là chez les Assiniboines. Puis il va à l'Ile-à-la-Crosse où, par extraordinaire, il trouve des Indiens (Montagnais) qui estiment son rhum trop fort pour eux. Il a laissé un très intéressant journal de ses aventures.

1790-1792. Philippe Turner, « arpenteur et astronome de la compagnie de la baie d'Hudson », fait, entre le fort Cumberland et le Grand Lac des Esclaves, des explorations qui lui permettent d'en décrire la contrée au moyen d'une carte originale représentant pour la première fois le lac Athabasca avec ses véritables contours et sa position exacte. Les cartes publiées précédemment avaient placé cette pièce d'eau plus de vingt degrés trop à l'Ouest, donnant ainsi une idée ridicule de la largeur du continent américain.



1797. Charles-Jean B<sup>te</sup> Chaboillez, « bourgeois » de la compagnie du Nord-Ouest, élève un fort à l'embouchure de la rivière Pembina.

1799. Le capitaine Cleveland, du sloop *Dragoon*, découvre l'embouchure de la Stickine, Alaska.

1799-1800. Alexandre Henry, le jeune, neveu d'A. Henry mentionné ci-dessus, se rend de Montréal au lac Winnipeg et au pays des Assiniboines, juste à l'Ouest du Portage-la-Prairie. Le 18 août 1800, il trouve, au cours de ses pérégrinations, des traces de l'ancien fort Rouge, à l'embouchure des rivières Rouge et Assiniboine. Il remonte la première jusqu'à la rivière au Sel des Canadiens, aujourd'hui la rivière Park des Américains, où il bâtit un fort pour se protéger des Sioux.

1800. Duncan Mac Gillivray découvre le col Howse dans les Montagnes Rocheuses.

1805. François-Antoine Larocque, traiteur de fourrures, se rend de la rivière Rouge chez les Mandanes du Sud-Ouest et rencontre en chemin l'expédition Lewis et Clarke, envoyée par le gouvernement américain reconnaître les territoires qui forment aujourd'hui l'extrême Nord-Ouest des États-Unis et au besoin en prendre possession en son nom.

1805. James Mac Dougall, traiteur de la compagnie du Nord-Ouest, découvre le lac Porteur, en Colombie Britannique. C'est au printemps. L'automne suivant, Simon Fraser, bourgeois de la même corporation, se rend au pied des Montagnes Rocheuses, sur leur versant oriental, où il établit un fort avec quatorze hommes. Puis, remontant la rivière la Paix, il traverse cette chaîne de montagnes et fonde, sur le lac Mac Leod, le premier poste permanent qui ait jamais existé dans ce qui forme aujourd'hui la Colombie Britannique.

1806. J. Mac Dougall découvre la superbe pièce d'eau qui doit s'appeler lac Stuart, où il se rend par terre du lac Mac Leod.

Cette même année, S. Fraser s'engage dans la rivière la Paix, puis la rivière aux Panais, qu'il remonte jusqu'à sa source. De là, après un court portage, il descend la Maligne jusque dans la « Grande Rivière », qu'il prend pour la Colombie et qui, plus tard, doit porter son nom. Il descend ce fleuve jusqu'à l'embouchure de la Nétchakhoh, qu'il est le premier Blanc à voir — bien que Mackenzie l'ait doublée sans s'en apercevoir en 1793 — et qu'il remonte jusqu'au confluent de la rivière Stuart. Ce cours



d'eau le mène au lac du même nom, où il érige un fort qui doit bientôt s'appeler fort Saint-James.

1807. Simon Fraser établit le fort Georges au confluent de la Nétchakhoh et du Fraser.

1807-1811. David Thompson, l'*astronome* de la compagnie du Nord-Ouest, remonte la Colombie jusqu'à son point le plus septentrional par la « passe », ou le col Athabasca, et la redescend ensuite jusqu'à son embouchure dans l'océan Pacifique. Cet explorateur ne se borne pas à voyager et à découvrir : il consigne sur le papier le fruit de ses observations, reconnaît le pays et en dresse une carte très minutieuse.

1808. Simon Fraser descend jusqu'à la mer le fleuve impétueux qu'on a précédemment pris pour la Colombie et qui porte maintenant son nom. Par la latitude de son embouchure, il constate sa non identité avec ce cours d'eau, après avoir couru des dangers à donner le frisson.

La même année, Alexandre Henry, le jeune, se rend de la rivière Rouge à la Saskatchewan, qu'il remonte en passant par les deux forts Cumberland (compagnies de la baie d'Hudson et du Nord-Ouest) jusqu'à la fourche des deux Saskatchewan. Il s'engage alors dans la branche Nord, passe l'embouchure de la rivière Bataille (Battlefor d'aujourd'hui) et hiverne au fort Vermillon, au confluent de la rivière du même nom.

1809. Le même Alexandre Henry refait son voyage de l'année précédente, poussant en septembre jusqu'au fort des Montagnes, d'où il explore un pays jusqu'alors inconnu.

1812. Daniel-W. Harmon et James Mac Dougall, du lac Stuart, découvrent le lac Babine, où ils sont reçus par une population de quelque deux mille âmes. De son côté,

D. Thompson descend la rivière Athabasca jusqu'à la rivière du Petit Lac des Esclaves, qu'il remonte de là au lac du même nom. Puis il continue la descente de l'Athabasca jusqu'à la rivière Castor et un point par lat.  $54^{\circ} 22' 14''$  et long.  $110^{\circ} 17'$ .

1813. Alexandre Henry, le jeune, traverse le continent du fort William à Astoria, ou fort Georges, sur la Basse-Colombie, où il se noie six mois après (22 mai 1814) en se rendant en canot au vaisseau qui doit l'emmener.

1813-1814. Joseph Larocque, frère de François-Antoine, fait plusieurs fois le trajet entre l'estuaire de la Colombie et le fort Saint-James, lac Stuart, alors capitale de la Nouvelle-Calédonie,



aujourd'hui Colombie Britannique, étant par moments à deux doigts de sa perte, grâce au mauvais vouloir des Indiens du Sud.

1818. John Ross et William-E. Parry reconnaissent la baie de Baffin, et cherchent par mer un passage dans l'Ouest.

1819. Le lieutenant Franklin explore les golfes Coronation et Bathurst, dans la mer arctique.

1819-1820. Le lieutenant W.-E. Parry découvre les côtes des détroits de Lancaster, Barrow, Melville et Banks.

1821. Le capitaine Parry relève la côte orientale de la presque île Melville et celle du détroit *Fury and Hecla*.

1823. Bernard Dubreuil est le premier Blanc à traverser les montagnes qui séparent le lac Babine de la Bulkley, dans laquelle il se noie, pris de vertige sur un pont étroit et branlant suspendu à la sauvage, à un point appelé aujourd'hui Moricetown.

1824. Joseph Finlay, de la compagnie de la baie d'Hudson, explore la rivière qui porte son nom à l'Ouest des Montagnes Rocheuses, à partir du point où elle prend le nom de rivière la Paix jusqu'à sa source dans le lac Thutade. Ce cours d'eau, grand lui-même comme un fleuve de France, est la véritable source du fleuve Mackenzie qui, appelé Finlay à l'Ouest des montagnes, prend ensuite le nom de rivière la Paix, rivière aux Esclaves et enfin Mackenzie. Le géographe européen ne doit point voir dans ces « rivières » des cours d'eau sans importance. On suit simplement en Amérique la coutume des Anglais, dont la langue ne fait point de distinction entre une rivière et un fleuve.

Cette même année, le capitaine Parry explore la côte du fiord Prince Régent jusqu'au 72° environ.

De plus, le capitaine Lyon reconnaît une partie de l'île Southampton.

1825. Le capitaine Beechey, commandant du *Blossom*, explore la côte septentrionale du continent à partir du cap de Glace (*Icy Cape*) jusqu'à la pointe Barrow.

Le gouverneur Georges Simpson, de la compagnie de la baie d'Hudson, accomplit son grand voyage transcontinental de la côte orientale de l'Amérique à l'océan Pacifique. Parti de la factorerie de York le 12 juillet de cette année, il arrive sept jours après au fort Norway, sur le lac Winnipeg. Il remonte



alors la Saskatchewan et, brisant avec la ligne droite pour visiter l'Île-à-la-Crosse et même le fort Chippewayan, sur le lac Athabasca, il se dirige ensuite sur la rivière la Paix, qu'il remonte pour traverser les Montagnes Rocheuses. Le 17 septembre, il arrive au lac Stuart, puis descend son déversoir, la Nétchakhoh et le Fraser jusqu'à l'embouchure de la Thompson.

Le 6 octobre, il est au fort Kamloops, sur cette dernière; deux jours plus tard, il revoit le Fraser, dont il est le premier Blanc, et peut-être le premier Sauvage, à descendre même les passages que Fraser a dû éviter à cause de la hauteur plus considérable de ses eaux due à la différence de la saison.<sup>1</sup> Le 10 octobre, il arrive au fort Langley, tout près de l'océan Pacifique, après un voyage d'une rapidité exceptionnelle. Il a fait 3261 milles en soixante-quatorze jours, consacrant seize jours à la visite officielle des différents postes sur son chemin.

<sup>1</sup> Il est difficile de se faire une idée exacte de l'immense changement opéré par la saison dans l'apparence et la force dynamique d'un torrent comme le Fraser. Tel passage qui, par suite des obstructions que présente son lit, sera de navigation difficile et dangereuse à une embarcation peu solide à l'époque des basses eaux, se trouvera, six ou sept mois plus tard, sous vingt ou trente pieds d'eau et dès lors sans courir d'autre danger que celui provenant de la violence du courant. Par contre, tout rétrécissement un tant soit peu prononcé dans le cours du fleuve devient, dans ce dernier cas, le théâtre de poussées tumultueuses, de vagues mugissantes qui sautent en l'air, se croisent et s'entre-croisent, de tourniquets et de remous qu'il serait plus qu'imprudent d'essayer de franchir, même avec une bonne embarcation. C'est ainsi que j'ai perdu un printemps un homme qui, avec son compagnon, avait cru pouvoir « sauter » allège le rapide du fort Georges, que je devais en octobre descendre sans encombre au clair de la lune. Dans certaines parties de son cours, ce fleuve monte, aux crues de juin, d'une centaine de pieds au-dessus de son niveau normal.

Malgré cette différence dans le régime du cours d'eau selon la saison, on peut excuser la satisfaction implicite du journal d'Archibald McDonald, bourgeois de la Compagnie de la baie d'Hudson et compagnon de son gouverneur en Amérique : « Cette rencontre », y lit-on, « est rendue encore plus intéressante par le fait que chacun des deux groupes avait descendu un cours d'eau qu'on n'avait jamais franchi auparavant et qu'on avait toujours considéré comme de navigation à peu près impossible » (*next to impossible; Peace River : A Canoe Voyage from Hudson's Bay to the Pacific*, p. 35. Ottawa, 1872).

On pourrait même presque pardonner l'exultation de son irrépressible annotateur, Malcolm McLeod, lorsqu'il s'écrie, en manière de commentaire : « L'exploit était d'une hardiesse sans égale, et l'on peut fouiller en vain dans tous les récits, anciens ou modernes, de voyages accomplis par des braves : on n'y trouvera rien qui puisse se comparer à la narration simple, graphique et émouvante que nous avons sous les yeux. Ce que nous avons vu dans les livres qui rappelle le plus cet exploit est le passage par Dease et Simpson (un parent du gouverneur de ce nom) du rapide *Escape* avec la débâcle du premier printemps » (*Ibid.*, p. 117).



Ce voyage est resté si célèbre dans les annales du commerce des fourrures, qu'il est difficile de comprendre comment l'abbé Petitot a pu oublier de le mentionner. Le journal en a été publié en 1872.

1829. John Ross découvre la presqu'île de Boothie, à l'extrémité Nord-Est du continent américain, siège du pôle magnétique. Il en relève les côtes, ainsi que celles du détroit James Ross.

1834. John Mac Leod, traiteur au service de la compagnie de la baie d'Hudson, remonte la rivière aux Liards jusqu'au lac Simpson, dans ce qui forme aujourd'hui le territoire du Youkon. Puis il découvre le lac Dease, plus au Sud, mais toujours à l'Ouest des Montagnes Rocheuses, traverse la hauteur des terres qui le sépare de la source de la Stickine et suit cette rivière (qu'il baptise la Pelly) jusqu'à un pont suspendu de facture indigène, qu'il n'a pas le courage de traverser.

1840. Robert Campbell reçoit de Sir Georges Simpson la mission d'explorer jusqu'à sa source la branche Nord de la rivière aux Liards et de découvrir la source de la Colvile. A cet effet, il remonte la première, reconnaît le lac Frances et se rend par terre à un cours d'eau qu'il appelle la Pelly, en l'honneur du gouverneur de la compagnie de la baie d'Hudson en Angleterre.

Également en 1840, John Bell, employé de la compagnie de la baie d'Hudson, établit le fort Mac Pherson, le plus septentrional des postes de la race blanche en Amérique, sur la rivière Plumée qu'il explore alors.

1842. Ayant traversé les Montagnes Rocheuses de l'Est à l'Ouest, John Bell découvre le cours d'eau qui porte son nom, ainsi que la rivière Porc-Épic (la *Porcupine* des Anglais).

1843. Robert Campbell descend la Pelly jusqu'au confluent d'un tributaire important qu'il appelle Lewes.

1844. John Bell complète la reconnaissance de la rivière qui porte son nom jusqu'à son embouchure dans le Youkon.

1845. En vue de se procurer des sujets ethnologiques pour son pinceau, l'artiste Paul Kane traverse l'Amérique du Nord du lac Ontario au lac Winnipeg, par les lacs Huron et Supérieur ainsi que l'ancienne « route des canots ». Puis il suit la Saskatchewan, traverse les montagnes par le col Athabasca et descend la Colombie jusqu'au fort Vancouver, près de son embouchure.



Dernière expédition de Sir John Franklin, dont on perd toute trace à l'île Beechey (avril 1846).

1846. Alexandre-C. Anderson, de la compagnie de la baie d'Hudson, trouve dans les vallées des lacs Seaton et Anderson, Sud de la Colombie Britannique, une voie qui permet de se rendre de Kamloops au Bas Fraser sans avoir à affronter la fureur de ce torrent.

1846-1847. Le Dr Rae traverse l'isthme qui sépare la baie Repulse de la baie du Comité et explore la côte du golfe de Boothie.

1847. Sir John Franklin meurt le 11 juin de cette année dans les régions arctiques.

1847-1848. Alexandre-H. Murray, père de mon ami Alex.-C. Murray, actuellement chef du fort Saint-James (Colombie Britannique), où j'ai passé dix-neuf heureuses années, traverse les Montagnes Rocheuses à la latitude où elles séparent le Youkon du Mackenzie ; il bâtit le fort Youkon sur le fleuve du même nom et retourne en 1848 au fort la Pierre, sur le versant occidental des Rocheuses. Son journal vient d'être publié par le gouvernement fédéral du Canada.

1848. Sir James Ross, commandant de l'*Enterprise*, recherche Sir John Franklin sur la baie Maxwell, le littoral du fiord Prince-Régent et les côtes septentrionales et occidentales du Somerset Nord.

1850. L'explorateur Elie-K. Kane accompagne à titre de chirurgien, naturaliste et rapporteur, la première expédition arctique envoyée aux frais de l'Américain Grinnell, laquelle se rend jusqu'à l'île Beechey, mais n'hiverne point dans l'Extrême Nord. La recherche de Franklin était le but de cette expédition.

La même année, le capitaine E. Ommaney trouve sur la grève du cap Riley des restes de l'expédition Franklin, des habits et des provisions qui ont appartenu à son chef ou à ses compagnons, et en conclut que l'explorateur disparu a passé là les hivers de 1845-1846. C'est la première trouvaille de cette malheureuse expédition.

En octobre de la même année, le capitaine Mac Clure se rend compte du fait qu'un passage existe réellement entre l'Atlantique et le Pacifique.

La même année, Sir John Ross fait de nouvelles investiga-



tions dans les régions circompolaires en vue d'y découvrir les restes de l'expédition Franklin.

1851. Au mois d'avril de cette année, le P. Henri Faraud, O. M. I. se rend au fort Résolution, sur le Grand Lac des Esclaves, où il est le premier ministre d'un culte à annoncer l'Évangile.

1852. Le lieutenant français Joseph-René Bellot découvre le détroit qui porte son nom, et se noie peu après dans une fissure de la glace arctique.

1853. Premier de tous les missionnaires, le P. Henri Grollier, O. M. I., se rend au « Fond du Lac » Athabasca et y fonde une mission pour les Mangeurs de Caribou.

La même année, le Dr Hayes, de l'expédition de Kane, découvre la Terre de Grinnell, dans la mer Arctique (80° 20' lat. N.).

1854. Le Dr Rae complète la reconnaissance de la côte septentrionale de l'Amérique à partir du point où Dease et Thomas Simpson ont terminé leurs explorations.

1855. En vue de découvrir des restes de l'expédition Franklin, James Anderson, à la tête d'explorateurs envoyés par la compagnie de la baie d'Hudson, descend la rivière de Back ou des Baleines (*Great Fish River*), et reconnaît la partie avoisinante du continent, ainsi que les îles près de la côte attenante jusqu'à l'île Maconachie sans rien trouver qui ait appartenu à l'explorateur anglais.

1856. Le Dr Rae reçoit de l'Amirauté d'Angleterre la somme de 10.000 livres sterling (environ 250.000 francs) pour avoir définitivement fixé le public sur le sort de Sir John Franklin et de ses compagnons des vaisseaux l'*Erèbe* et la *Terreur*.

1857-1858. Simon-J. Dawson fait une reconnaissance officielle de la contrée qui s'étend entre le lac Supérieur et la rivière Rouge ainsi que des prairies à l'Ouest de ce cours d'eau jusqu'à la Saskatchewan. Le fruit de ses labeurs est un long rapport accompagné de cartes à grande échelle.

1859. Le lieutenant de marine Richard Mayne explore les territoires arrosés par la Thompson, le Fraser et la Harrison, en Colombie Britannique, pendant que le lieutenant H.-Spencer Balmer, ingénieur (ou sapeur) royal, reconnaît le Haut Fraser.

La même année, le lieutenant W.-R. Hobson et le capitaine Mac Clintock tombent sur des restes de la troisième expédition



Franklin, celle mentionnée dans les paragraphes précédents aux environs du cap Herschell.

Toujours en 1859, le major William Downie explore les îles de la Reine Charlotte, près de la côte du Pacifique, en vue d'y trouver des dépôts aurifères; après quoi son expédition remonte la Skeena jusqu'à Hazelton et pénètre même jusqu'aux lacs Babine et Stuart, faisant d'intéressantes découvertes en chemin.

1859-1860. Le comte de Southesk se rend du fort Garry aux forts Ellice et Qu'Appelle, puis à la Saskatchewan du Sud et au fort Edmonton. De là, il pousse jusqu'aux Montagnes Rocheuses et reconnaît le pays du Koutenay. A son retour, il visite les forts Pitt et Carlton, ainsi que le fort Pelly, après avoir passé à la montagne de Tondre, itinéraire compliqué qu'il illustre plus tard d'une carte originale accompagnée d'un journal qui forme un intéressant volume.

1860. Le P. Gascon, O. M. I. remonte la rivière des Liards, affluent occidental du Mackenzie, et y fonde (4 septembre) la mission Saint-Raphaël près du fort des Liards, qu'aucun ministre de l'Évangile n'avait atteint avant lui.

Dix jours plus tard, le P. Grollier ayant descendu le Mackenzie jusqu'à l'embouchure de la rivière Peel ou Plumée, rencontre sur ce dernier cours d'eau les premiers Esquimaux entre la baie d'Hudson et le cap Barrow qui soient entrés en contact avec un missionnaire.

1862. Thomas Mac Micking, de Queenstown, Ontario, à la tête d'un certain nombre d'émigrés, se rend du fort Garry aux mines d'or de la Colombie Britannique, en traversant les Montagnes Rocheuses par le col de la Cache Tête-Jaune et en descendant le Fraser en radeau jusqu'au fort Georges, supposant qu'une autre partie de ses compagnons en fait autant pour la Thompson du Nord. Sur l'un et l'autre cours d'eau, il n'y a pas moins de six personnes noyées.

1862-1863. Lord Milton et le Dr W.-B. Cheadle, après avoir descendu la rivière Rouge en venant des États-Unis, traversent les plaines de l'Ouest canadien, où ils passent l'hiver. Puis ils se rendent au fort Edmonton, où ils font la rencontre de l'ineffable Monsieur O'B., qui doit, par ses excentricités, ajouter à leur futur récit un élément d'intérêt qui en fit la fortune. De là ils se dirigent vers le fort Jasper et traversent les Montagnes Rocheuses par le col de la Cache Tête-Jaune, faisant le relevé



géographique des montagnes, dont ils nomment quelques-unes.

Après d'indescriptibles souffrances au travers de la grande forêt de conifères, ils tombent sur la Thompson septentrionale, qui les mène à Kamloops. De là, ils se détournent pour visiter les mines d'or du Caribou et enfin se rendent à la mer par les voies ordinaires.

1864. Mr Walter Moberly explore la contrée qui s'étend de Kamloops à la frontière orientale de la Colombie Britannique et découvre le col de l'Aigle (*Bagle Pass*), puis tourne son attention sur la vallée du fleuve Colombie.

1866. Premier représentant officiel d'un culte quelconque, le P. Petitot visite les bords du Grand Lac des Ours, dont il doit plus tard dresser la carte après l'avoir exploré dans tous les sens.

1872. En vue de préparer les voies à un chemin de fer transcontinental, une expédition est envoyée au Pacifique, laquelle a pour mission d'explorer au point de vue topographique le pays que d'autres ont parcouru dans l'intérêt de la géographie, du commerce des pelleteries ou de leur propre satisfaction personnelle. Ses membres doivent calculer les altitudes, étudier la nature des terrains et chercher dans les Montagnes Rocheuses un col favorable au passage de la ligne projetée.

L'expédition est sous les ordres de l'ingénieur Sanford Fleming; le prof. John Macoun en est le botaniste. Mrs Charles Horetzky et Georges-M. Grant (ce dernier, ministre protestant) en font également partie. Ils traversent les montagnes par le col de la Cache Tête-Jaune, descendent la Thompson septentrionale, et arrivent à la mer après de nombreuses explorations et un voyage de 5314 milles à partir d'Halifax. Cette expédition a fourni la matière à trois ouvrages de caractère populaire.

La même année, le colonel Robertson-Ross fait, au nom du ministre de la milice canadienne, une reconnaissance des principaux postes de l'Ouest, les forts Garry, Ellice, Carlton, Pitt, Victoria et Edmonton, ainsi que du fort des Montagnes, ou *Rocky Mountain House*. Au cours de ce voyage, il étudie le pays au point de vue stratégique et trouve à Saint-Laurent, mission qui n'est plus qu'un nom par suite de son dépeuplement, une population de 324 âmes, tandis que Prince-Albert, qui se pique aujourd'hui d'être une ville d'une dizaine de mille habi-



tants, n'en a encore que 173. Du fort des Montagnes il se dirige vers le Sud de l'Alberta actuel et traverse les Rocheuses par le col inusité du « Cheval Sauvage », dans le district koutenay.

Il a écrit de cette tournée un rapport officiel qui a été imprimé pour le gouvernement canadien et « un cercle restreint de lecteurs ».

1876-1879. Le Dr Georges-Mercer Dawson, géologue de profession mais au besoin géographe et même anthropologue émérite, celui-là même dont le nom désigne au pays de l'or la ville la plus septentrionale de l'Amérique, reconnaît systématiquement l'Extrême-Ouest canadien, c'est-à-dire la partie centrale de l'Alberta, la région des Montagnes (Rocheuses et Selkirk), la Colombie Britannique au Nord et au Sud, ainsi que les îles de la Reine Charlotte, dans le Pacifique. Le résultat de ses investigations est d'abord un rapport officiel excessivement précieux aux points de vue géographique, géologique et ethnographique, puis une carte minutieuse de ses itinéraires en trois grandes feuilles, probablement sans égale au Canada.

1878-1880. Frédéric Schwatka commande une expédition à la Terre du Roi Guillaume et trouve les squelettes de plusieurs des compagnons de Sir John Franklin, auxquels il rend les derniers honneurs. Au cours de cette exploration, il ne fait pas moins de 13.251 milles en traîneau à chiens.

1879. Le Parlement canadien envoie M<sup>rs</sup> H.-J. Cambie et H.-A.-F. Macleod avec le Dr G.-M. Dawson et le Rév. Daniel-M. Gordon continuer dans l'Extrême-Ouest les explorations scientifiques déjà commencées, en vue de la construction maintenant très prochaine de la ligne du Pacifique-Canadien. Abordant à Port Simpson, sur le Pacifique, les membres de cette expédition traversent l'intérieur de la Colombie Britannique, puis les Montagnes Rocheuses, les uns par la trouée que s'y creuse la rivière la Paix, les autres par la coulée de la rivière aux Pins.

1881-1883. Adolphe-W. Greeley conduit au détroit de Smith, dans la mer Glaciale, une expédition dont l'un des membres parvient à un point qui n'est qu'à 396 milles du pôle géographique, le plus septentrional atteint à cette époque. En juin de la dernière année, l'expédition est sauvée d'un complet anéantissement par la famine qui a déjà poussé quelques-uns de ses membres à se repaître des cadavres de leurs compagnons.



1883. Le P. Adrien-G. Morice, O. M. I., explore les plateaux herbeux du pays tchilkotine et la forêt qui les relie à la vallée de la rivière Noire (*Black Water R.*).

1884. Le même P. Morice remonte la vallée de la rivière Noire à partir du Fraser jusqu'à sa source, puis reconnaît les forêts et les lacs qui séparent celle-ci du Pacifique.

1886. F. Schwatka conduit en Alaska une expédition organisée par un journal de New York. Cet explorateur gravit alors le mont Saint-Elie jusqu'à une hauteur de 7200 pieds, exploit qui paraît remarquable par suite des immenses glaciers dont on sait que cette montagne est recouverte.

1887. Le Dr G.-M. Dawson explore avec soin le district du Youkon et l'Extrême-Nord de la Colombie Britannique.

William Ogilvie fait un relevé micrométrique du Bas-Mackenzie, puis dresse, aidé de la seule boussole, une carte de la rivière au Rat.

1889. M. Warburton Pike reconnaît une partie des Terres Stériles (*Barren Grounds*) du Nord-Est du Canada.

1891. F. Schwatka dirige en Alaska une expédition qui ajoute quelque 700 milles de nouveau territoire à celui de cette partie du monde qui a été déjà reconnue.

Mrs Poudrier et Gauvreau, au service du gouvernement canadien, explorent sans grand succès la région des lacs, au Nord de la Colombie Britannique ; ils donnent le nom du P. Morice à un cours d'eau qui n'est autre que la Bulkley.

1892. W. Pike explore la grande forêt de l'Extrême-Nord de la Colombie Britannique, remontant la Stickine, puis traversant le district minier du Cassiar et suivant le cours des rivières aux Liards, Pelley et Youkon. Résultat pratique : un livre intitulé *Through the Sub-Arctic Forest*.

1892-1893. Le Prof. Frank Russell explore au profit d'une institution américaine cette partie du Grand-Nord canadien qui a déjà été à peu près reconnue par le P. Petitot et d'autres, faisant du fort Rae la base de ses opérations, qui consistent surtout dans la recherche de spécimens ethnographiques, zoologiques et surtout ornithologiques.

1893. Parti d'Edmonton après avoir traversé le continent jusqu'à cette ville alors naissante, Henry Somers Somerset et Arthur-Hunterford Pollen s'engagent dans les Montagnes Rocheuses par le col de la rivière aux Pins et débouchent dans le



voisinage du fort MacLeod, où ils arrivent exténués de fatigue et éprouvés par la faim. De là, ils se rendent au lac Stuart par la voie de la forêt, puis descendent au fort Georges et à Quesnel, emportant avec eux les matériaux qui doivent servir au premier à composer un livre intéressant: *The Land of the Muskeg*, illustré des cartes de leur itinéraire.

1895. Caspar Whitney explore les Terres Stériles en quête de bœufs musqués et d'aventures de chasse, qu'il décrit dans un volume auquel il donne le titre de *On Snowshoes to the Barren Grounds*.

R.-G. Mac Connell reconnaît la vallée de la Finlay, Colombie Britannique, et en dresse la carte.

1897. Le duc des Abruzzes est le premier à faire l'ascension du mont Saint-Élie, juste sur la ligne qui sépare l'Alaska du Canada, et lui attribue une altitude de 18.017 pieds.

1899. Le P. Morice fait à pied le trajet entre les lacs Babine et de l'Ours, dans le Nord de la Colombie Britannique, relevant la route suivie et l'altitude des montagnes. Revenant sur ses pas, il se dirige vers l'Ouest, par la voie des rivières et des lacs, franchissant de nombreux portages; il atteint l'océan Pacifique après avoir découvert le lac Émeraude, source de la rivière Bleue.

1899-1900. Au cours d'une expédition faite en vue de découvrir le Pôle Nord, le duc des Abruzzes atteint la latitude de  $86^{\circ} 33'$ ; il détermine la côte septentrionale de la Terre de François-Joseph et la non existence de celle de Petermann.

1900. Le P. Morice parcourt les forêts qui séparent le lac de l'Ours de la Finlay, juste à l'Est des Montagnes Rocheuses; il passe en radeau quelques-uns de ses affluents. Par cette nouvelle tournée, il complète la reconnaissance d'un pays entièrement neuf pour la géographie, reconnaissance qui, jointe à des voyages précédents, lui permet de décrire exactement la région qui s'étend entre le Pacifique et les Montagnes Rocheuses.

La même année, J.-W. Tyrrell explore la route des canots du lac Clinton-Colden à la longue baie Chesterfield, sur la baie d'Hudson; il publie: *Across the Sub-Arctics of Canada*.

1904. Le P. Morice reconnaît le cours et la véritable source de la Bulkley.

1905. C. Camsell reconnaît au micromètre les rivières Plu-



mée et Huskie, et lève sans cet instrument le cours de la rivière au Vent, dans l'extrême Nord-Ouest du Canada.

1907. Partant le 2 janvier du fort Churchill, successeur du fort Prince-de-Galles, sur la baie d'Hudson, l'ingénieur W. Thibaudau se rend au Pas, sur la Basse Saskatchewan, où il arrive le 16 février suivant, après avoir examiné la contrée traversée au point de vue topographique et en prévision d'un chemin de fer par lequel on pense relier les grandes plaines à blé de l'Ouest canadien à la mer, dont on doit se servir comme de voie de transport pour les céréales dont la production devient trop abondante pour qu'on puisse en faire l'exportation par les seuls chemins de fer existants.

Cette même année, le gouvernement de la Colombie Britannique publie à ses frais une grande carte de la partie septentrionale de cette province due au P. Morice, auquel elle a coûté quelque vingt-trois ans d'explorations.

1907-1908. Joseph Keele fait une reconnaissance à travers les montagnes du Mackenzie, le long des rivières Pelley, Ross et Gravel, dans le Youkon et les Territoires du Nord-Ouest.

1908-1909. Frank-J.-P. Crean, ingénieur civil du gouvernement fédéral, reconnaît au point de vue des ressources économiques le pays entre Prince-Albert et le lac Vert, ainsi que les régions entourant les lacs Ile-à-la-Crosse, la Biche, la Ronge et d'autres.

1908-1910. Vilhjalmur Stefansson explore l'Extrême Est encore peu connu du continent américain, errant dans tous les sens en compagnie d'Esquimaux dont plusieurs n'avaient jamais vu de Blancs auparavant. Au cours de ces voyages, il trouve une tribu qui n'était jamais entrée en contact avec des représentants de notre race et dont les membres sont caractérisés par un type physique spécial, des yeux plus ou moins bleus, une barbe abondante et presque blonde, avec des cheveux châtain, qui semble trahir une origine à laquelle les anciens Danois du Groenland (ou même peut-être les premiers explorateurs norse) peuvent n'être pas étrangers.

1909. Après de nombreuses et très méritoires explorations dans le Groenland et les îles adjacentes, le commandant R.-E. Peary atteint (6 avril) le Pôle Nord par la voie des eaux canadiennes.



# LE COEFFICIENT GÉNÉRIQUE

DANS LA

## DISTRIBUTION FAUNALE

par PAUL JACCARD, *Professeur à Zurich.*

---

La signification du Coefficient générique n'est pas limitée à la distribution des plantes seulement. Étant donné le caractère général des relations que j'avais mises en lumière entre les conditions biologiques et la distribution des organismes végétaux,<sup>1</sup> aussi bien dans les formations discontinues (pierriers, alluvions, rivages) que dans les formations continues (prairies, forêts), il était à prévoir que des relations analogues devaient régler la distribution des animaux vivant en associations suffisamment denses. C'est ce que confirme M<sup>r</sup> Albert Monard dans son travail sur « La Faune profonde du lac de Neuchâtel »<sup>2</sup> et ce qui ressort également des études de M<sup>r</sup> Jean Piaget sur la distribution des mollusques terrestres.

M<sup>r</sup> Monard constate, en effet, à propos de la distribution des organismes de la faune pélagique, que : « Dans un milieu uniforme, restreint dans le temps et l'espace, ne tend à subsister qu'une espèce par genre,<sup>3</sup> et ailleurs (p. 218) « que le Coefficient générique augmente à mesure que le milieu est plus uniforme ». C'est ce qu'il désigne sous le nom de « Loi de la tendance à l'unité spécifique ». Or, page 125 de mes *Lois de distribution*, je dis : « Au fur et à mesure qu'une station s'uniformise (au

<sup>1</sup> P. JACCARD, Lois de distribution florale dans la zone alpine. *Bull. Soc. vaudoise Sc. naturelles*, vol. 38. Lausanne, 1902. *Gesetze der Pflanzenverteilung in der alpinen Region*. The Distribution of the Flora in the alpine zone. *New Phytologist*, vol. XI, 1912. Flora Bd. 90, 1902.

<sup>2</sup> *Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sc. naturelles*, t. XLIV, 1918-1919.

<sup>3</sup> *Loc. cit.*, p. 222.



point de vue écologique), on constate qu'elle s'appauvrit plus rapidement en espèces qu'en genres et que, finalement, lorsque l'uniformité biologique est maximum, les espèces qui restent associées, appartiennent toutes à des genres différents. »

Mr Monard constate également : « que le Coefficient générique augmente avec la profondeur, c'est-à-dire avec l'uniformisation des conditions écologiques », ce qui confirme ma loi de l'altitude (loc. cit. p. 123). « Dans la zone alpine, le Coefficient générique de la flore croît avec l'altitude. » Lorsque les conditions écologiques deviennent moins favorables, chaque genre tend à n'être plus représenté que par une seule espèce ; autrement dit, la proportion des genres monotypes ou ditypes augmente avec l'altitude, comme elle s'accroît également avec la profondeur, ainsi que Mr Monard l'établit pour la faune aquatique.

Dans ces conditions, Mr Monard aurait pu simplement constater qu'il aboutissait aux mêmes conclusions que moi et que ses observations, à propos de la distribution des organismes de la faune profonde des lacs, confirmaient, sans qu'il soit nécessaire de la baptiser autrement, ma *loi du Coefficient générique en fonction de l'altitude et de l'étendue*.

Dans une courte note ajoutée à la fin de son travail (p. 225), Mr Monard préfère informer ses lecteurs « que je suis arrivé à la même conclusion que lui, sans tirer de ma loi du Coefficient générique toutes les conséquences de l'idée juste qu'elle renferme ». Je dois dire à ce propos, que je n'arrive pas à voir quelles conséquences autres que celles que j'ai signalées, Mr Monard en tire. Quant à sa prétention d'avoir indiqué, *ce que je n'aurais pas fait*, les causes des variations du Coefficient générique, entre autres « l'uniformité des conditions et la petitesse du milieu considéré » (loc. cit. p. 225), elle est manifestement fautive. (Voir à ce propos entre autres ma Loi de l'étendue et la loi de l'isolement, loc. cit., p. 123 et 125.) Mr Monard, qui se pose « en semeur d'idées nouvelles » (loc. cit. p. 217), aurait pu s'assurer que « ses idées » avaient été déjà divulguées dans de nombreux périodiques, entre autres dans les *Bulletins de la Société vaudoise des sciences naturelles* qu'il a utilisés pour son travail, où j'ai publié de 1901-1908, cinq notes ou mémoires sur la distribution florale et le Coefficient générique.

Si je soulève une question de priorité à propos du dernier



travail de Mr Monard, c'est que Mr R.-O. Frick, dans une note préliminaire intitulée « La Loi de l'isolement »<sup>1</sup> où il apprécie d'ailleurs comme il convient mes travaux sur la distribution florale, présente la Loi de tendance à l'unité spécifique de Monard, comme un complément de mes Lois. Il estime même que la Loi du coefficient générique dans ses relations avec les variations des conditions écologiques, ainsi que la Loi de l'altitude et celle de l'isolement, se résument dans la Loi de Monard, ou mieux encore dans une Loi qu'il désigne sous le nom de « Loi de l'isolement généralisée ». Ceux qui liront mes « Lois de distribution » parues en 1902 et mes publications ultérieures sur ce sujet, se convaincront que les désignations proposées par Mr Monard et par Mr Frick *n'expriment aucune idée qui ne soit développée dans mes divers mémoires.*<sup>2</sup>

<sup>1</sup> *Bull. de la Soc. Neuchâteloise de Géographie*, Neuchâtel, t. XXVIII, 1919, p. 341-345.

Dans le dernier alinéa de sa note sur la Loi de l'isolement, R.-O. Frick conclut de la signification de cette loi que « ce sont les principes de Darwin, en particulier le *struggle for life*, qui règlent la distribution des organismes à la surface du sol ». Pages 196-197 de mes Lois, je dis : « En résumé, la distribution florale dans la zone alpine est en réalité sur chaque point le résultat d'une véritable *sélection naturelle*, qui, sous l'influence de la concurrence, s'exerce entre les nombreuses espèces susceptibles de s'y adapter. »

D'autre part, dans mon mémoire intitulé : *Distribution florale dans quelques formations terrestres et aquatiques* (*Revue générale de botanique*, Paris, t. 26, 1914, p. 41), je me résumais en disant : « la distribution des végétaux, bien qu'elle puisse être envisagée comme une réaction biologique correspondant à des facteurs écologiques donnés, reste, avant tout, un phénomène social. »

<sup>2</sup> Dont les principaux sont indiqués dans les *Actes de la Soc. helvétique des Sc. naturelles*. Lugano, 1919.



# DES NOMS PROPRES CHEZ LES BA-RONGA

PAR

HENRI GUYE, *Missionnaire à Lourenço Marques.*

---

Il y a dans ce monde où les charlatans sont si nombreux et où la crédulité et la superstition fleurissent chez les peuples les plus éclairés, des diseurs de bonne aventure qui prétendent tirer l'horoscope d'un enfant, décrire son caractère et ses goûts, annoncer son avenir, rien qu'en partant du nom qu'il porte et qu'il a reçu à sa naissance. L'*onomatomancie* est le nom de cette prétendue science qui ne mérite évidemment pas de retenir l'attention des gens sérieux et qui peut tout au plus servir au divertissement de pensionnats en mal de jeux de société.

Et cependant il y a une onomatomancie qui n'est pas indigne d'attention ni dépourvue d'intérêt. Dans nos pays civilisés on peut se rendre quelque peu compte des idées d'une génération d'après les noms qu'elle a donnés à ses enfants. Ne peut-on pas dire souvent, presque à coup sûr, à quelle époque telle personne appartient en entendant le prénom qu'elle porte ? On ne donne plus guère, de nos jours, des noms tirés de l'Ancien Testament, mais beaucoup d'entre nous ont, dans leur ascendance, des ancêtres qui s'appelaient *Abraham, Jacob, Zacharie, Moïse* ou *Jérémie*. Ces noms ne nous apprennent-ils pas quelque chose de l'époque qui les a aimés et qui fut une époque où on lisait et où on connaissait mieux l'Ancien Testament que ce n'est le cas aujourd'hui ?

Dis-moi le nom que tu donnes à ton enfant et je te dirai ce que tu lis, peut-on dire avec une vérité relative. Il y a, tout le long du Jura et en particulier dans nos montagnes neuchâtoises, beaucoup d'*Achille, d'Ulysse, de Nestor, de Numa* qui rappellent une certaine littérature nourrie d'antiquité histo-



rique, celle de Florian en particulier, jadis fort en honneur. Chateaubriand a mis le prénom de *René* à la mode et les exemples abondent de prénoms qui rappellent l'apparition de telle œuvre littéraire. D'autres font revivre une époque ou un événement historique. On aimait beaucoup naguère, dans le pays de Neuchâtel, les prénoms de *Frédéric* et de *Guillaume*... on a des raisons pour les moins aimer aujourd'hui. Je connais une petite *Idelette* à laquelle il sera refusé plus tard la satisfaction de cacher le nombre de ses années puisque son prénom rappelle trop clairement la célébration du quatrième centenaire de la naissance de Calvin. Rappelons-nous aussi combien nous avons vu naître de petits *Joffre* et même de petites *Joffrette* dans l'année glorieuse de la victoire de la Marne. On m'a dit même qu'il y avait un enfant du 11 novembre 1918 affligé du nom d'*Armistice* !

Je n'insiste pas. Ceci, vous le comprenez, n'est qu'une introduction à mon propos et en particulier à cette question : « Si les noms sont ainsi, dans notre pays même, significatifs d'une époque, s'ils peuvent nous apprendre, ou nous rappeler, ce qu'ont été les pensées ou les préoccupations de ceux qui les ont donnés, *n'est-il pas intéressant d'interroger les noms donnés par un peuple primitif* pour apprendre quelque chose de la mentalité de ce peuple et pour pénétrer par ce moyen dans l'intimité des préoccupations de gens dont il n'est pas toujours aisé de se rapprocher ? »

Il est bien entendu qu'en fait de *peuple primitif*, il ne s'agit ici que de la tribu sud-africaine que je connais, celle au milieu de laquelle j'ai vécu durant une quinzaine d'années, cette tribu des *ba-Ronga* dont la vie et les coutumes ont été décrites, du reste, d'une façon très complète par mon collègue Mr Henri-A. Junod et dont le *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie* a déjà parlé à maintes reprises.

J'ai, dans mes notes rapportées de là-bas, toute une collection de noms propres dont je voudrais présenter une partie tout en les classant et en les commentant, dans la mesure du possible.

Chez nous, quand un enfant est attendu dans une famille, les parents savent le nom qu'ils lui donneront à sa naissance, ils y ont mûrement réfléchi, en ont parlé longtemps à l'avance et leur choix est fixé quand il s'agit de faire inscrire le nouveau-né



chez l'officier de l'état civil. Chez les ba-Ronga, au contraire, il serait de mauvais augure de chercher un nom pour un enfant qui n'a pas encore vu le jour. Ce serait attirer dangereusement sur l'enfant l'attention des esprits malfaisants qui peuplent l'air ambiant. Pas plus qu'on ne parlera de la naissance attendue même lorsque, à considérer la mère, cette naissance ne peut plus être un secret pour personne, pas plus qu'on ne préparera rien pour vêtir le nouveau-né, il est spécialement « tabou » de préparer avant la naissance la peau de chèvre ou d'antilope dans laquelle l'enfant sera porté sur le dos de sa mère, pas davantage on ne préparera un nom pour l'enfant attendu. Aussi, quand l'enfant est là, les parents, pris au dépourvu, lui donneront-ils pour nom le premier *mot* venu, souvent la *première parole prononcée* dans la hutte au moment de la naissance : cri de surprise ou d'admiration au sujet du nouveau-né. Ainsi :

*Chibasanyana* : C'est un peu blanc !

*Chinamele* : Ça colle !

*Phati-phati* : Tout brillant, Tout luisant !

*Chikhuyuma* : Ça parle ! — Le nom de

*Ku-fa-kwa-me* : Je me meurs ! rappelle probablement le cri de douleur d'une mère au moment de la naissance.

Cette imprévoyance voulue dans le choix des noms est caractéristique. Voici un garçon qui s'appelle *Ndlelen*, ce qui signifie « Sur le chemin ». Ce nom lui fut donné, selon un usage très courant chez les ba-Ronga, pour rappeler *les circonstances de sa naissance*. Puisqu'il est né pendant que sa mère était en voyage, il s'appelle *Ndlelen*, « Sur le chemin », comme d'autres s'appelleront :

*Nhoben* : Dans la brousse.

*Mahlatin* : Dans la forêt.

*Nkanyin* : Sous le térébinthe.

*Nkuwen* : Sous le figuier.

*Mpfulen* : A la pluie ou Par un jour de pluie.

Beaucoup de ces noms de circonstances marquent une date, la date d'un événement qui a fait époque dans le pays au moment de la naissance ; on rencontre beaucoup de ba-Ronga qui s'appellent :

*Humbin* : Au temps des sauterelles, litt. Dans les sauterelles.



*Ndlalen* : Pendant la famine.

*Munwin* : Pendant la sécheresse.

En 1910, alors que la magnifique comète de Haley remplissait tout le ciel des nuits sud-africaines, je sais un enfant qui fut appelé *Nyeleti* : Étoile.

En 1915, quand le Limpopo déborda et que l'inondation de toute la vallée de son cours inférieur dépassa tout ce qu'on avait jamais vu de mémoire d'indigène, plusieurs enfants reçurent le nom de

*Dambi* : Inondation, de

*Matin* : Dans l'eau, ou de

*Murin* : Sur l'arbre, car des naissances eurent lieu sur des arbres ou des familles entières avaient dû chercher refuge.

On rencontre souvent des *Yimpin* : A la guerre ou Pendant la guerre. Ceux qui portent ce nom sont d'âges différents suivant que leur nom rappelle les luttes d'autrefois où les indigènes prirent eux-mêmes les armes, la guerre sud-africaine ou la Grande guerre.

L'événement rappelé par un prénom indigène n'a pas toujours une importance aussi générale, souvent il ne s'agit que d'un événement important pour la famille seulement. Ainsi le nom de

*Chibalu* : Corvée, celui de

*Koka-misaba* : Transport de terre, travaux de terrassement, indiquent tout simplement que le père travaillait au service forcé du Gouvernement au moment de la naissance de son enfant.

Beaucoup de ba-Ronga portent des noms d'animaux comme :

*Chihari* : Bête sauvage.

*Ndloti* : Chat sauvage.

*Ngulube* : Sanglier.

*Mangatlu* : Épervier.

*Hokwanyana* : Petit perroquet.

*Mbokotane* : Passereau.

*Mukhombo* : Rhinocéros, etc.

On pourrait se demander si ces noms représentent des « totems », comme on en trouve dans d'autres peuplades, dans d'autres tribus sud-africaines notamment. Mais les ba-Ronga n'ont aucune notion de totémisme. Ils ne connaissent pas cette relation mystérieuse, affirmée par d'autres tribus, qui existe-



rait entre leur vie et la vie de certains animaux sauvages. Je remarque en outre que les noms qui, dans d'autres tribus, rappellent des totems, sont toujours des noms de clans, des noms *collectifs*, tandis que nous avons à faire ici à des noms individuels, à des prénoms. Chez les ba-Ronga, les noms de clans, dont nous parlerons tout à l'heure, ne rappellent par contre pas des noms d'animaux. Il semble donc que des prénoms comme ceux que nous venons de citer sont donnés par des parents qui souhaitent à leurs enfants certaines qualités propres aux animaux auxquels ils empruntent le nom. Ils veulent, pour ainsi dire, mettre leurs enfants sous le patronage de tel animal de la brousse africaine pour qu'ils participent de sa vigueur ou de sa hardiesse.

Est-ce une même idée qui préside au choix de certains autres noms et faut-il classer dans cette même catégorie les noms qui rappellent ceux de certains organes ou de certains membres du corps humain ? Je le crois et je ne puis m'expliquer autrement qu'un père appelle son enfant

*Nhlana* : Dos.

*Makhatla* : Épaules.

*Tihlo* : Oeil, ou

*Chifuba* : Poitrine, si ce n'est parce qu'il désire, pour son enfant, une santé ou une vigueur spéciale de l'organe ou du membre dont il porte le nom.

Arrivons-en à une espèce de prénoms plus intéressante par le fait qu'ils nous font pénétrer plus avant dans l'âme de ceux auxquels nous nous intéressons.

Les premiers de ces noms revêtent une forme interrogative destinée à exprimer la question que tous les parents peuvent se poser lors de l'apparition en ce monde d'un enfant. Ainsi :

*Himan* ? Qui est-ce ?

*Nwanamune* ? Quel enfant est-ce ? ou pour une petite fille

*Nsatimune* ? Quelle femme est-ce là ?

Si ces parents accueillent l'enfant qu'ils nomment ainsi avec un sentiment plus dubitatif qu'enthousiaste, que penser de ceux qui donnent à leurs enfants des noms comme ceux-ci :

*Khombo* : Malheur !

*Nwamakhombo* : Enfant de malheur !

Ici déjà nous percevons la crainte qui existe toujours dans l'âme indigène où elle est perpétuellement entretenue par la



croyance aux puissances malfaisantes et aux jeteurs de sorts. On peut appeler son enfant *Khombo!* Malheur, parce qu'on sait qu'il va devenir en butte aux attaques des esprits jaloux et malintentionnés.

Il faut, dans la mesure du possible, détourner de ses enfants l'attention de ces méchants esprits. Que faire pour cela ? sinon donner à l'enfant qui vient de naître un nom dépréciatif qui prouve qu'il ne vaut pas la peine de le regarder ou de s'apercevoir de son existence. De là ces prénoms étranges et qui paraissent injurieux comme :

*Nseketi* : Punaise.

*Mathimba* : Crottin, ou pire encore

*Chinyelo...* que je ne traduis pas !

On ne saurait indiquer plus clairement, n'est-il pas vrai, que l'enfant qui porte un nom pareil n'a aucune prétention, qu'il est insignifiant, qu'il n'existe pas !

De semblables moyens paraissent nécessaires aux indigènes pour conjurer les mauvais esprits et pour tromper les jeteurs de sorts, ces *mangeurs de chair humaine*, qui hantent l'imagination des Noirs.

Comment, du reste, échapper à leurs maléfices ? C'est une philosophie résignée qu'expriment beaucoup de noms inspirés par cette pensée qu'il n'y a rien à faire contre l'influence des jeteurs de sorts auxquels d'avance on se sent livré :

*Kufen* : Dans la mort.

*Telakufa* : Venu pour mourir.

*Chakubola* : Pourriture.

*Nwakubola* : Fils de pourriture.

On a fait des expériences amères de la puissance occulte et malfaisante contre laquelle il n'y a pas de résistance possible. On en devient fataliste : Un jeune garçon que j'ai eu plusieurs années à mon service portait l'étrange nom de *Nyamayabu* : Leur viande ! Pour moi, ce nom est resté longtemps mystérieux. Le jeune homme lui-même n'avait aucune explication à me fournir de son étrange prénom. C'est un homme d'âge mûr, un indigène réfléchi et habitué à se poser des questions de ce genre qui me fournit l'explication. — « Les parents de ce garçon, me dit-il, ont probablement perdu, avant sa naissance, un ou plusieurs enfants. Ils ont attribué naturellement la mort de ceux-ci à l'influence surnaturelle des sorciers considérés, selon



l'opinion indigène, comme des mangeurs de chair humaine. Vient un nouvel enfant, les parents, découragés, désespérant à l'avance de pouvoir le soustraire à l'action malfaisante des sorciers, appellent cet enfant *Nyamayabu* : Leur viande, un nouvel aliment offert à leur insatiable méchanceté.

Mentionnons encore ici les noms rares mais fort intéressants dans lesquels se trouve le mot *heñhla* qui signifie « en haut » :

*Nwahenhla* : Fils d'en haut.

*Chipfahenhla* : Ça vient d'en haut.

Si prudent qu'il faille être dans des déductions de ce genre, il semble bien que l'on ne puisse expliquer ces noms-là qu'en les mettant en rapport avec les idées religieuses très vagues et très anciennes que l'on trouve chez les ba-Ronga et qui se rattachent à la notion de *tilo*, le ciel. Les ba-Ronga ont en effet l'idée, qu'on retrouve dans certaines expressions, certaines coutumes, d'une puissance d'*en haut*, divine, impersonnelle, idée religieuse apparentée de loin au théisme et même au monothéisme, très différente des notions religieuses courantes qui existent chez eux parallèlement à celle-là et qui sont à la base de leur ancestrolatrie.

Nous avons parcouru les diverses espèces de prénoms dont le choix révèle le plus d'imagination chez les ba-Ronga. Il y en a d'autres qu'il faut encore mentionner.

Souvent les parents donnent à leur progéniture le nom d'un chef, d'un ancien chef du pays. Cela flatte leur vanité. Le snobisme est une plante qui fleurit sous tous les climats et c'est pourquoi l'on rencontre des *Musongi*, *Makasane*, *Manukosi*, *Muzila*, *Mawewe*, etc., tous noms bien portés, aristocratiques, de grands noms dans l'histoire des ba-Ronga.

Plus souvent encore les parents aiment à rappeler, dans le choix qu'ils font, le nom de l'un de leurs ancêtres; c'est ce qu'ils appellent *pfucha bito* : faire revivre un nom. Ainsi il arrive très fréquemment que le premier fils d'une famille porte le nom de son grand-père paternel. Cet usage est si fréquent qu'il peut passer pour une coutume de la tribu.

Il peut arriver aussi que les parents renoncent à donner eux-mêmes un nom à leur enfant nouveau-né pour laisser ce privilège à un ami ou à un visiteur qui se trouve dans le village au moment de la naissance de l'enfant. Cet ami réclamera parfois lui-même ce privilège. Il donnera à l'enfant son propre nom ou,



selon l'expression consacrée, « il se nommera lui-même dans l'enfant » (*Ku titchula ku nwana*). Ce fait établira une relation spéciale entre lui et l'enfant, une relation qui a quelque ressemblance avec celle qui existe chez nous entre parrain et filleul. On attendra de ce parrain qu'il revienne occasionnellement visiter l'enfant qui porte son nom et qu'il lui fasse certains présents.

Tous ces prénoms donnés par les parents à leurs enfants au moment de leur naissance ne sont du reste pas définitifs. Les ba-Ronga qui ne connaissent pas les registres de l'état civil n'ont pas du nom la notion rigide qu'on en a dans les nations civilisées. Chez nous, il y a des gens mécontents du nom que leurs parents leur ont donné à leur baptême qui n'en restent pas moins affligés de ce nom leur vie entière. Les ba-Ronga ne connaissent pas cette affliction, ils changent facilement de nom. La plupart des jeunes gens, filles et garçons, abandonnent généralement le nom reçu à leur naissance lorsqu'ils arrivent à l'âge de puberté. Ils adoptent un nom nouveau au moment où ils sont initiés à une vie nouvelle. C'est à l'école de circoncision que les jeunes gens prennent ce nom nouveau dans les tribus qui pratiquent encore cette coutume. Les ba-Ronga, qui ne connaissent pas la circoncision, pratiquent cependant ces changements de noms d'une manière assez générale.

Ces noms commencent très souvent par le préfixe *mu* qui est le préfixe personnel singulier (*Musongi, Muzila, Mudatihu*, etc.), ou le préfixe *nwa* qui signifie « enfant de » (*Nwamitwa, Nwamachwele, Nwamangatane*, etc.). Le préfixe *mi* signifie par contre « fille de » (*Mintlohen, Mindinyana*, etc.). Il se rencontre très fréquemment dans les noms de femme.

Un certain nombre de noms féminins très curieux commencent par le préfixe *ba*, pronom de la troisième personne du pluriel. Par exemple :

*Bamuyeyisa* : ils la provoquent.

*Bathamahayena* : ils bavardent à son sujet.

*Bahlekamina* : ils rient de moi.

*Hambakanuna* : Va chez ton mari, s'appelait une autre ! Les jeunes filles qui se donnent ces noms-là prouvent décidément que tout est possible en fait de prénoms chez les ba-Ronga.

Si du reste on interroge une jeune femme sur le nom qu'elle porte, elle répondra souvent en citant le nom de son père au-



quel elle ajoute le préfixe *nwa* : enfant de, fille de... Ainsi :

*Nwahalata* : fille de Halata.

*Nwamuhungu* : fille de Muhungu.

Chez la femme mariée, le nom de jeune fille comme le nom reçu à la naissance tombent tous deux en désuétude. C'est ce troisième nom, celui du père, qui devient le prénom habituel et usuel. De là l'hésitation que l'on perçoit souvent chez une femme quand on lui demande son prénom, elle ne sait pas lequel de ses trois prénoms elle doit indiquer ! Bien plus, quand la jeune femme devient mère, il arrive fréquemment qu'on la désigne par le nom de l'enfant auquel elle vient de donner le jour : on l'appellera *mamana wa Chikombiso* : mère de Chikombiso, momentanément du moins, car, à la prochaine naissance, elle deviendra *Mamana wa Makhonzane* : mère de Makhonzane, et ainsi de suite.

Les noms adoptés par les jeunes garçons au moment où ils deviennent hommes sont très souvent des noms européens. Il y a actuellement parmi les indigènes tellement de *Jim*, de *Sam*, de *Bob* qu'on ne peut passer sous silence cette classe de noms infiniment moins intéressante pour nous. Il est vrai que si les indigènes les adoptent, ils leur sont souvent donnés par des patrons européens chez lesquels ils vont travailler. Ces patrons, peu soucieux de couleur locale et peu curieux de folklore, préfèrent avoir à leur service des *John* et des *Jack* et imposent ces noms à leurs employés plutôt que de se donner la peine de mémoriser des noms indigènes pourtant plus pittoresques. Du service chez les Blancs aussi proviennent ces noms que les ba-Ronga affectionnent parce qu'ils leur donnent un petit air exotique, l'air de gens qui ont voyagé, mais qui ne sont que des numéros portés par des ouvriers dans un chantier : *Five*, *Nine*, *Fourteen*, *Fifteen*.

Quand on en est là, il n'y a pas de raison pour s'arrêter, aussi les indigènes ne s'arrêtent-ils pas dans les emprunts qu'ils font au vocabulaire des mots européens en adaptant quelque peu ceux-ci, du moins certains d'entre eux, à la langue rongga. Ainsi l'on entend des noms comme ceux-ci :

*Chitimela* : de l'anglais *steamer*, Paquebot.

*Chitolo* : de l'anglais *store*, Magasin.

*Chikotchomana* : de l'anglais *Scotchman*, Écossais.

*Night* : Nuit.



*Ink* : Encre.

*Ditchi* : de l'anglais *dish*, Plat.

*Spoon* : Cuillère.

J'en ai connu un qui s'appelait

*Six pence* ! et un autre

*Dustpan* : Ramassoire !

D'autres empruntent leur nom au portugais et se nomment :

*Gafanhoto* : Sauterelle.

*Muziki* : Musique.

*Pekinini* : Petit garçon.

*Faz-bem* : Il fait bien.

*Majoro* : Major.

*Mandante* : Commandant.

S'il est des indigènes qui attrapent ainsi un mot quelconque d'une langue étrangère, un nom commun portugais ou anglais et qui, sans bien même en comprendre la signification, s'en font un prénom, il en est d'autres qui, au moment où ils désirent changer de nom, choisissent tout simplement un prénom européen. Nous ne mentionnons même pas ces noms-là. Ils n'ont pour nous ici aucun intérêt puisqu'ils n'appartiennent plus au domaine ronga. Nous ne les mentionnons pas plus que ces noms tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament que certains indigènes devenus chrétiens croient devoir adopter. Ce changement de nom correspond, nous l'avons vu, à une idée indigène. Ici encore, les indigènes aiment à prendre un nom nouveau correspondant à la vie nouvelle dans laquelle ils entrent par la conversion. Je me hâte de dire qu'ils ne sont pas encouragés à le faire par beaucoup de missionnaires épris de ce qui est purement indigène et désireux de conserver son caractère ronga à l'Église ronga. Ces missionnaires ne réussissent malheureusement pas toujours à persuader leurs ouailles de conserver leurs noms indigènes.

Il faut dire un mot ici en passant des *surnoms* que les indigènes aiment à donner soit à des individus de leur race, soit surtout à certains Européens qui vivent parmi eux et dont ils n'arrivent pas à retenir ou à prononcer le nom. Ces surnoms sont intéressants en ce qu'ils sont révélateurs de l'imagination indigène en même temps que de leur esprit d'observation. Ils sont souvent très amusants parce qu'ils soulignent le trait caractéristique de la personne physique ou morale de tel Euro-



péen. Grâce au surnom qu'il reçoit, l'Européen peut se voir comme dans un miroir, tel qu'il apparaît aux indigènes. Un fonctionnaire portugais de Lourenço Marques, Mr E. Torre do Valle, a publié à la suite de son dictionnaire ronga-portugais toute une liste de ces surnoms donnés à des habitants européens du district de Lourenço Marques. Il vaut la peine de parcourir cette liste ; on peut y voir que les indigènes ne manquent pas d'esprit et savent user de ce petit moyen de vengeance malicieuse qui est souvent la seule arme du faible contre le puissant et le représentant de l'autorité.

Voici quelques-uns de ces surnoms que j'ai recueillis :

*Nwachibokwane* : Celui du petit bras, surnom donné à un manchot.

*Nwachinengane* : Celui de la petite jambe, surnom donné à un homme affligé d'une légère claudication.

*Nwachikomu* : Fils de la pioche, surnom donné à un agriculteur employant de la main-d'œuvre de corvée, de travail forcé.

*Nwadambu* : Fils du soleil, surnom donné à un Administrateur sous le régime duquel il faisait parfois un peu... cuisant.

*Mahlayachinwe* : Celui qui ne parle qu'une fois, surnom donné à un Administrateur qui n'aimait pas qu'on lui fit répéter deux fois le même ordre.

*Chirandjabayeti* : Ça aime la salutation royale, surnom donné à un fonctionnaire subalterne de l'Administration qui aimait à ce que les indigènes le saluassent très bas en criant « bayeti ! » — salutation réservée autrefois au grand chef lui seul.

*Mabulanganga* : Celui qui dit des mots d'amour, surnom donné à un Européen connu pour ses liaisons avec de nombreuses beautés indigènes, etc. On pourrait allonger la liste indéfiniment.

Nous avons parlé jusqu'ici du nom propre individuel, du *bito*, c'est-à-dire du prénom ; nous arrivons maintenant au nom de famille appelé *chiloso* ou *chibongo*. Le nom de famille, c'est le nom du clan. Tous les membres du même clan portent ce nom qui est celui de l'ancien chef considéré comme l'ancêtre commun et originaire du clan tout entier. Le fait d'appartenir à un même clan constitue aux yeux des indigènes une sorte de parenté. On se réclame à l'occasion de cette parenté, on se porte secours en cas de besoin en vertu du fait qu'on appartient au même clan, à la même grande famille.



Au cours des temps, cette famille s'agrandissant naturellement d'une façon considérable, le clan a une tendance à se subdiviser en un certain nombre de sous-clans qui ont chacun leur nom particulier et dont les membres savent bien qu'ils appartiennent tous au grand clan primitif. Ces noms de famille, qu'ils soient noms de clans ou de sous-clans, sont ainsi très nombreux.

Le nom de famille est d'un usage très fréquent chez les ba-Ronga. Entre eux ils s'en servent constamment. Ce n'est pas pour rien que ce nom de famille est appelé *chiloso*, du verbe *losa*, saluer. Quand deux indigènes se rencontrent, ils se saluent ordinairement de leurs noms de famille : — *Chawan Mpfumu!* — *Chawan Tembe!* Salut Mpfumu ! Salut Tembe !

Il faut noter ici, en une courte parenthèse, que les ba-Ronga font aussi fréquemment usage du prénom d'un père pour saluer ou pour interpeller ses enfants. On dira : *Chawan Muhungu!* Salut Muhungu, pour saluer un fils de Muhungu ; *Chawan Mahlatin!* Salut Mahlatin, pour saluer un fils de Mahlatin.

Mais revenons-en aux noms de famille. Même dans le cercle intime de la famille, il n'est pas rare que le prénom soit abandonné pour faire place au *chiloso*. Ainsi, lorsqu'un père veut donner plus de solennité ou d'emphase à ce qu'il veut dire à son fils, il l'interpellerà par son nom de famille. On entend souvent une mère, s'efforçant de faire taire son bébé qui crie, lui dire à plusieurs reprises : *Miyela Matjolo!* *Miyela Matjolo!* Tais-toi, tais-toi, Matjolo ! Jamais elle n'emploiera dans ce cas-là le prénom de son enfant. Elle parlera de lui en employant son prénom, mais non pas en s'adressant à lui.

Le *chiloso*, le nom du clan, ne se perd jamais. Le mariage ne le fait pas perdre non plus à la femme. On peut s'en étonner quand on sait à quel point le mariage par achat, par échange de bétail ou de livres sterling fait de la femme la chose de son mari et de la famille de son mari. La femme mariée sous ce régime-là perd le peu d'indépendance qu'elle pouvait avoir comme jeune fille. Si son mari meurt, elle reste propriété de la famille de celui-ci, elle devient généralement la femme d'un de ses beaux-frères. Les enfants qu'elle met au monde portent le nom de famille de leur père et appartiennent à son clan. Mais elle n'en garde pas moins toute sa vie son *chiloso*, son nom de famille à elle. Quand son mari lui adresse la parole, il l'inter-



pelle très généralement par son nom de famille et non par son prénom.

Mais le nom du clan, le nom de famille n'est pas seulement un *chiloso*, un nom dont on se sert pour saluer. Il s'appelle aussi, nous l'avons dit, surtout dans les clans du Nord, un *chibongo*. Ce mot vient du verbe *bonga* qui signifie louer ou remercier. Le *chibongo* est un nom laudatif. Les indigènes s'en servent pour remercier, pour rendre grâce pour un service ou un bienfait reçu. On s'étonne parfois lorsqu'un indigène reçoit d'un de ses congénères un cadeau qui lui fait un plaisir spécial de l'entendre prononcer *seulement* le nom de famille du donateur, sans y ajouter le mot qui signifie tout simplement merci. Mais ce nom, avec quel ton expressif il est prononcé ! Un merci est bien pâle en regard de cette interjection personnelle. On a l'impression que celui qui a été l'objet d'une faveur veut glorifier le nom de son bienfaiteur ! C'est la coutume en particulier dans l'entourage du chef. Si celui-ci offre à boire à ses conseillers, chacun d'eux recevra son pot de bière de maïs, ou son verre d'alcool européen en prononçant de la façon la plus sonore le nom du chef qui est le nom du clan et souvent du pays lui-même. Si la réunion n'est pas « inter pocula », mais bien l'assemblée où l'on discute des affaires du pays, on y reçoit l'opinion du chef en ponctuant toutes ses phrases de son *chibongo* prononcé à haute voix ; on accueille ainsi avec la déférence qui convient à des sujets, toute parole qui sort de la bouche auguste du chef. On *bonga* ! c'est-à-dire qu'on acclame la sagesse du chef en proclamant son nom.

Il faudrait terminer cette étude en donnant la liste des noms des clans et des sous-clans de la tribu rongga. Si ces clans sont relativement nombreux, leur nombre en est cependant limité. La liste complète n'en a pas encore été établie, elle manque à l'ethnologie des ba-Ronga et reste, avec bien d'autres questions, un champ ouvert aux investigations.



## TABLE DES MATIÈRES

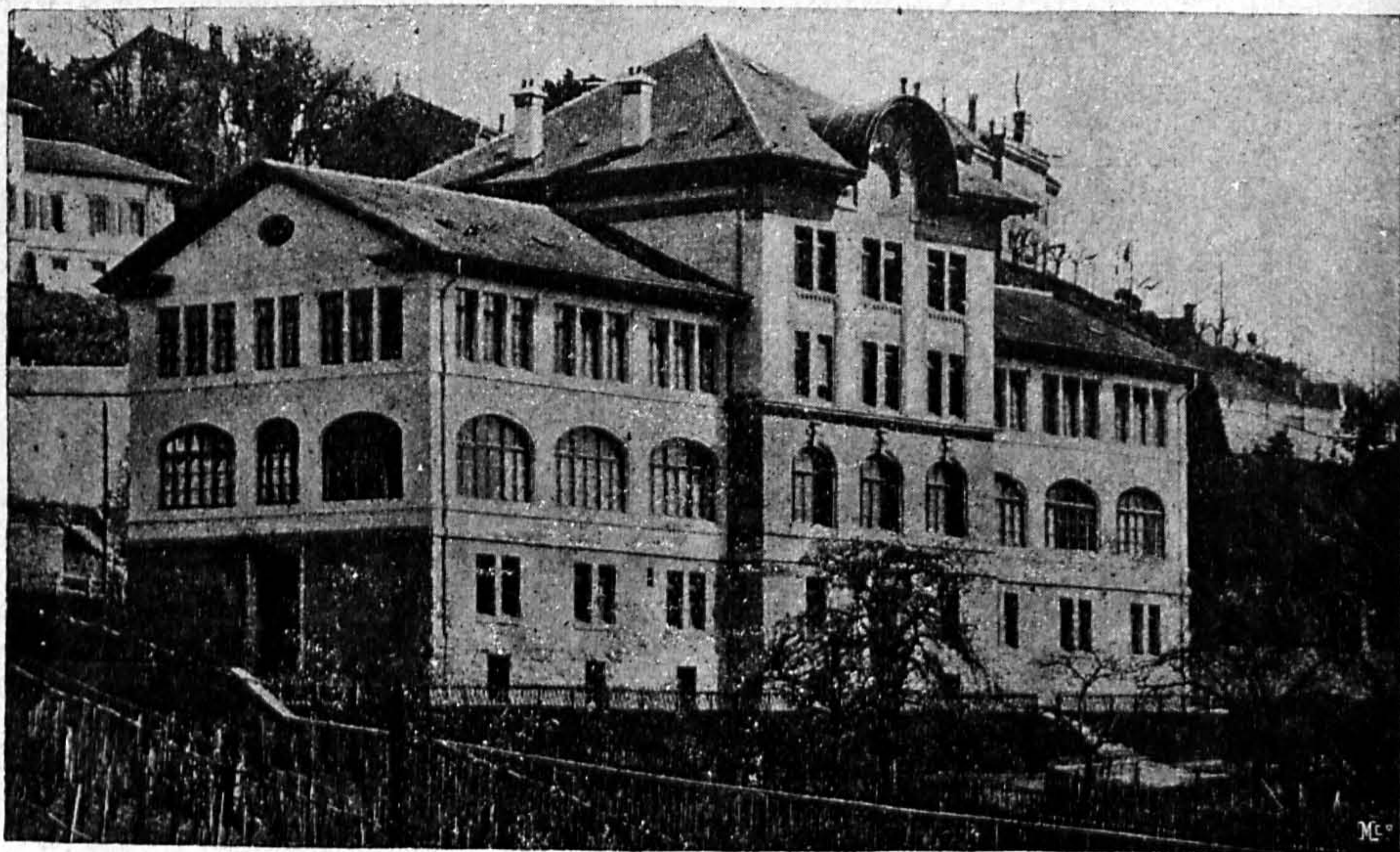
---

L'ABBÉ PETITOT ET LES DÉCOUVERTES GÉOGRAPHIQUES AU CANADA, par le R. P. A. G. Morice, O. M. I. . . . .	5
1. Notes biographiques . . . . .	5
2. Erreurs historiques . . . . .	14
3. Omissions de Petitot . . . . .	43
LE COEFFICIENT GÉNÉRIQUE DANS LA DISTRIBUTION FAUNALE, par Paul Jaccard . . . . .	59
DES NOMS PROPRES CHEZ LES BA-RONGA, par Henri Guye . . . . .	62
TABLE DES MATIÈRES . . . . .	75

---



# ÉCOLE DE MÉCANIQUE ET D'HORLOGERIE DE NEUCHÂTEL



Apprentissages complets en quatre ans dans tous  
les domaines de la mécanique de  
précision, de l'électrotechnique, de  
l'horlogerie simple et compliquée :: Rhabillages.  
Cours spéciaux de durée variable dans chaque branche.  
Classe de jeunes filles pour l'horlogerie  
Enseignement pratique et théorique.  
:: :: :: Dessin technique :: :: ::  
Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur de l'École.



